

Bulletin Numismatique

Mai 2015

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 3 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 5 POITIERS, ARCHÉOLOGIE : DESTRUCTION D’UNE PARTIE DU CIMETIÈRE SAINT-SAVIN
- 6 LES BOURSES
- 7 JETONS DES ÉTATS DE BRETAGNE ET DU LANGUEDOC
- 8 LE COIN DU LIBRAIRE
- 9 DE L’INÉDIT PARMIS LES ÉCUS LOUIS-PHILIPPE !
- 10 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 11 FRANCE 18, SPÉCIAL LOUIS XIV
- 12 LA COLLECTION E.T. DANS LA BOUTIQUE MODERNES - 1^{RE} PARTIE
- 14-17 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 223 À LA POURSUITE DES EXEMPLAIRES INTROUVABLES DES DIVISIONNAIRES DE LOUIS-PHILIPPE AU SEIN DES ARCHIVES PARTIE 1 : LES 2 FRANCS
- 18-22 1915 - 2015 - POUR LA FRANCE VERSEZ VOTRE OR L’OR COMBAT POUR LA VICTOIRE
- 23-25 LA NOTION DE LA LIBERTÉ ANGLAISE DANS LA MÉDAILLE - DEUXIÈME PARTIE
- 26 MONNAIES VENDUES PRÉCÉDEMMENT DANS 
- 27 HIGHLIGHTS 
- 28-29 ASTÉRIX ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE
- 31 ASTÉRIX, OBÉLIX ET UDERZO, À LA MONNAIE DE PARIS
- 32 PANDA DE CHINE... RETOUR D’ASIE !!
- 34-35 SINGAPORE INTERNATIONAL COIN FAIR 2015 UN SALON PLACÉ SOUS LE SIGNE DU DEUIL
- 35 NOUVELLE 5 EURO AUTRICHE : « FORCES ARMÉES AUTRICHIENNES »
- 36 CARAMBAR ET PIÈCES DE 1 FRANC
- 36 APRÈS LES MÉDAILLES SOUVENIR, LES BILLETS SOUVENIR
- 37 DES BILLETS POUR LA DÉMOCRATIE LES PREMIERS BILLETS DE RÉSISTANCE APPARAISSENT SOUS LE SECOND EMPIRE !
- 39 STATISTIQUES 500F PASCAL, (5 871 BILLETS)
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Quatre jours au World Paper Money Fair de Valkenburg. Un nombre important d’exposants internationaux nécessite l’ouverture de deux salles supplémentaires qui jouxtent la grande salle principale. Marchands, sociétés de grading, collectionneurs et associations se réunissent pendant six jours. Le salon se déroule en deux temps. Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi sont réservés essentiellement aux professionnels. Rares seront les collectionneurs prêts à payer 125 € pour assister au pré-salon ! Samedi, le salon est enfin ouvert aux collectionneurs particuliers. Que dire du World Paper Money Fair ? Il s’agit effectivement du rendez-vous incontournable pour n’importe quel marchand ou collectionneur sérieux sur le sujet. Que l’on soit marchand grossiste ou marchand détaillant, il faut être présent à ce salon qui parvient à réunir dans la même salle aussi bien les marchands australiens, asiatiques, russes, américains, européens que du Moyen-Orient. Quelles sont les tendances ? Globalement, un marché du billet en cours de mutation. Actuellement coexistent les marchands à l’ancienne, auprès de qui les collectionneurs espèrent trouver la bonne affaire ou l’erreur de classement... Soyons honnêtes, c’est très rare ! Face à cette façon de collectionner, d’autres billets font leur apparition. Auparavant discrets et sous représentés, les slabs des différentes sociétés de grading fleurissent sur les stands des marchands. Le marché est en pleine mutation, et marchands et collectionneurs doivent désormais faire confiance à une tierce personne. Les principaux acteurs du grading, à savoir PMG, ICG et PCGS Currency présentent leur savoir faire et ne ratent pas une occasion de séduire les marchands. Malgré cette mutation en cours, le salon de Valkenburg demeure un salon à l’ancienne en ce sens que les marchands les plus renommés y sont parfaitement accessibles, et que l’on y prend encore le temps de discuter numismatique sans compter son temps. Ce salon semble imperméable au « marketing » des énormes sociétés de numismatique mondiales. Néanmoins, des initiatives personnelles sont prises ici et là par des marchands désireux de faire évoluer le marché. Actuellement, les initiatives sont isolées et manquent de coordination, mais la motivation est bien là. Toujours est-il que les organisateurs prévoient 1 000 visiteurs, et qu’à mon avis, l’objectif a été atteint. À l’année prochaine !

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - Aucoffre.com - Bidinside.com - Jean-Luc BINARD - Emilie BOUVIER - Carambar - Arnaud CLAIRAND - Thomas COCANO - Coins 2015 - Comptoir des Monnaies - Conseil Général de la Vienne - Rudy COQUET - Joël CORNU - Gérard CRÉPIN - Guy DECOUARD - Delcampe - Stéphane DESROUSSEAUX - Ebay - Marc EMORY - E.T. - Facebook - Samuel GOUET - Robin GRASSEY - Yann-Noël HÉNON - Heritage - Dominique HOLLARD - ICG - JNDA.or.jp - Alice JUILLARD - Kajakques - Didier LELUAN - Lionel MABIT - Mémorial Charles de Gaulle - Monnaie de Paris - Münze Österreich - Musée Invalides - NGC - Numismatique & Change - la Nouvelle République - Jean-Luc PELLETTAN - Eric PRIGNAC - Gilles RICOCE - Stack's - The Banknote Book - The Portable Antiquities Scheme - la Séna - Philippe THÉRET - Twitter - Youtube - Wikipédia

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections

POUR NOS CLIENTS AVEC DES PIÈCES EXCEPTIONNELLES,
NOUS TOUCHONS DES PRIX EXCEPTIONNELS !



Contact en Allemagne :

Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :

Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr

Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA

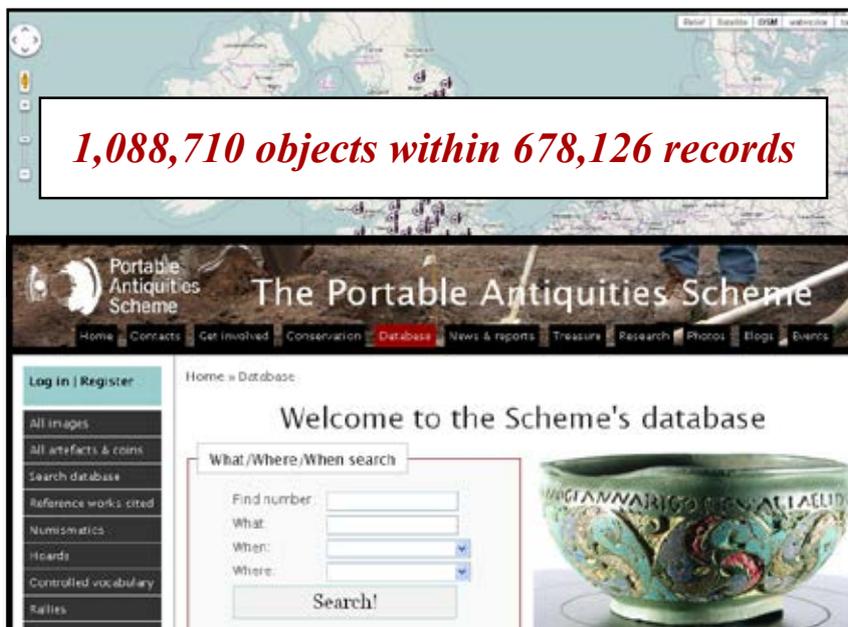


ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n’hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une à la faveur de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

**RECRUTEMENT EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE**

Cgb.fr recrute pour son comptoir parisien. Nous recherchons une personne souhaitant travailler dans le secteur des monnaies modernes françaises afin d’assister Stéphane Desrousseaux et Laurent Voitel (estimation, évaluation des qualités, achat, vente, Collection Idéale, contact clientèle, etc.).

Si vous êtes intéressé(e), veuillez nous envoyer votre CV accompagné d’une lettre de motivation à l’adresse suivante :

Joël CORNU
cgb.fr

36 rue Vivienne - 75002 PARIS

Tél : 01 40 26 42 97 - courriel : j.cornu@cgb.fr

NOUVELLES DE LA SÉNA

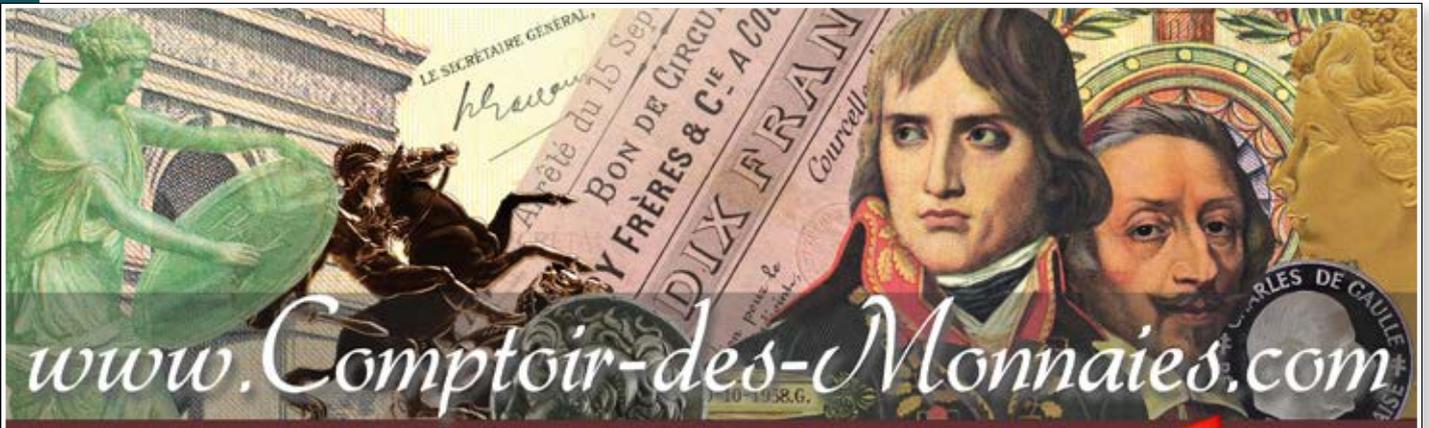
Ce mois-ci, la Séna vous invite à la maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli) le vendredi 15 mai 2015 à 18h.

Dominique Hollard viendra nous exposer ce que les représentations de la déesse combattante des Celtes nous apprennent sur l’imaginaire de ce peuple.



Moins célèbre qu’Épona (la divine mère chevaline), la déesse celtique des batailles est pourtant bien attestée, tant par la documentation antique des anciennes contrées occupées par les Celtes que dans les textes irlandais médiévaux. Qu’on l’appelle Morrígan (« Grande reine »/« Reine fantôme »), Nemain (« Frénésie ») ou Bodb Catha (« Corneille du combat »), cette entité agressive et même sanguinaire, homologue d’Athéna en Grèce et de Kālī en Inde, apparaît assez fréquemment sur les monnaies danubiennes et gauloises (voire gallo-romaines), ainsi que sur des documents archéologiques. Divinité tutélaire des combattants, elle les galvanise, les entraîne au combat et les assiste en semant la terreur dans les rangs de leurs ennemis.

Mettre en évidence sa présence dans les images léguées par les Gaulois et leurs cousins nous permet de mieux appréhender l’imaginaire d’une culture qui plaçait l’exploit guerrier au premier rang de ses valeurs.



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate
A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage :

BN1415

Plus de 50 000 Monnaies, Billets, Jetons, Médailles.



La plus grande

Marketplace* pour Collectionneurs

Plus de
60 millions
de ventes en cours

* Active depuis 2000

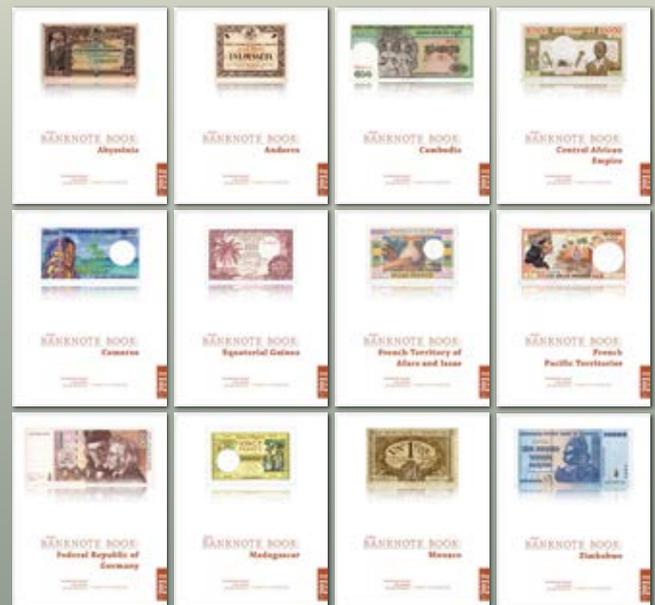
Achetez & Vendez
vos Monnaies & Billets sur



delcampe.net®

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,

"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.

Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.

More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

POITIERS, ARCHÉOLOGIE : DESTRUCTION D'UNE PARTIE DU CIMETIÈRE SAINT-SAVIN

Le 26 mars 2015, les manchettes de la presse annonçaient la destruction du cimetière médiéval et moderne de Saint-Savin de Poitiers.

Ce cimetière est connu et bien attesté pour l'époque moderne grâce aux registres paroissiaux de Saint-Savin accessibles en ligne sur le site et couvrant la période 1607-1791.

<http://www.archives-vienne.cg86.fr/639-les-registres-paroissiaux.htm>

Ces registres font souvent référence au « grand cimetière », celui-ci s'étendant au nord de l'ancienne rue Saint-Savin (actuelle rue Emile Faguet), entre l'ancienne rue Saint-Paul (actuelle rue de la Cathédrale) et la grand rue, c'est-à-dire dans le cœur historique de la ville, *intra-muros* des fortifications antiques. Nombre d'inhumations y sont attestées entre 1668 et 1791, la dernière, d'après les registres paroissiaux, étant celle de Marie Coulombeau, le 12 mars 1791, décédée à l'âge de 87 ans.

La destruction de tels sites archéologiques peut parfois arriver par cause d'ignorance. Toutefois, lorsqu'un pelleur découvre des ossements, des objets ou lorsqu'il s'aperçoit qu'il est en présence d'un site archéologique, il est tenu de s'arrêter et de prévenir le maire de sa commune, lequel doit transmettre l'information aux autorités compétentes en matière d'archéologie. Les circonstances de cette affaire sont particulièrement bien relatées par Dominique Bordier, journaliste à la *Nouvelle République* et ont de quoi nous laisser panter :

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/24-Heures/n/Contenus/Articles/2015/03/26/En-creusant-sa-piscine-l-avocat-tombe-sur-un-os-2271457>

Nous y apprenons que le maître d'ouvrage des travaux est un avocat de Poitiers, un homme qui, plus encore que quiconque, n'est censé ignorer la loi. De manière candide, il a déclaré à Dominique Bordier qu'« **il n'y avait pas**

l'ombre d'un doute sur ce que nous allions trouver. Des documents mentionnaient l'emplacement du cimetière. De bonne foi, nous avons compris qu'il n'y avait pas obligation préalable de sondage mais seulement une obligation d'arrêt de travaux en cas de découvertes » pensant que les squelettes ne rentraient pas dans le champ d'application de la loi ! Résultat, une grande fosse de 4 x 7 mètres (profondeur non connue) a été creusée et la plus grande partie des terres excavées, squelettes et éventuel mobilier archéologique sont partis à la décharge, dans un lieu indéterminé. Ces derniers temps, certains voisins de la rue de la Cathédrale, s'étaient émus de voir des oiseaux déposer de petits ossements dans leur jardin. Maintenant, ils en connaissent l'origine !

Une déclaration préalable de travaux autorisant la création d'une piscine privée dans ce secteur a été accordée par la Mairie de Poitiers en décembre 2014. L'idée même de permettre le creuse-

ment d'une piscine en plein secteur sauvegardé, surtout à cet emplacement, se passe de tout commentaire. Après les affaires des destructions archéologiques de la place du Maréchal Leclerc et de la rue des Arènes à Poitiers (déjà relatée dans le *Bulletin Numismatique*), nous avons connu un moment d'accalmie. Une fois de plus, les devoirs de police incombant au député-maire de Poitiers semblent ne pas avoir été appliqués avec la diligence et la rigueur que l'on serait en droit d'attendre. D'ailleurs, à cette heure, la Mairie n'a publié aucun communiqué sur cette affaire, alors que le patrimoine de notre ville a subi une nouvelle atteinte.

La vigilance du Service régional de l'Archéologie, situé à moins de 150 mètres de cet ancien cimetière, a permis de faire stopper les travaux, mais le mal était fait. Ce service avait bien réalisé son travail en prescrivant, notamment, des sondages archéologiques préalables à toutes sortes d'excavations. Le maître

d'œuvre et le maître d'ouvrage ont passé outre. L'article 322-3-1 du Code pénal prévoit que « La destruction, la dégradation ou la détérioration est punie de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende lorsqu'elle porte sur : [...] une découverte archéologique faite au cours de fouilles ou fortuitement [...] ». Les services de l'État porteront certainement le dossier devant le procureur de la République. Affaire à suivre...

Rappel de la loi : article L.531-14, chapitre 1, section 3 du Code du patrimoine, livre V, titre 3, en matière de défaut de découvertes fortuites :

« Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inven-

teur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet. Celui-ci avise l'autorité administrative compétente en matière d'archéologie. Si des objets trouvés ont été mis en garde chez un tiers, celui-ci doit faire la même déclaration. Le propriétaire de l'immeuble est responsable de la conservation provisoire des monuments, substructions ou vestiges de caractère immobilier découverts sur ses terrains. Le dépositaire des objets assume à leur égard la même responsabilité. L'autorité administrative peut faire visiter les lieux où les découvertes ont été faites ainsi que les locaux où les objets ont été déposés et prescrire toutes les mesures utiles pour leur conservation. »

Arnaud CLAIRAND





CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DU MOIS DE MAI

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Berlin (D) (**)(N+Ph) | 8 Dainville (62) (**)(tc) |
| 1 Hanovre (D) (**)(N) | 9 Houten (NL) (**)(N) |
| 1 Louvain (B) (**)(N) | 9 Hoyerswerda (D) (**)(N) |
| 1/3 Tokyo (J) (****)(N) | 9 Spitz (D) (**)(N+Ph) |
| 2 Berne (CH) (**)(N) | 9 Anduze (30) |
| 2 Duisburg (D) (**)(N+Ph) | Conférence de Laurent Schmitt |
| 2 Wels (A) (**)(N) | sur « l'as de Nîmes » |
| 3 Floirac (33) (**)(tc) | 10 Anduze (30) (**)(tc) |
| 3 Nuremberg (D) (**)(N) | 10 Bourges (18) (**)(N) |
| 3 Marienberg (D) (**)(N) | 14 Figeac (46) (**)(tc) |
| 3 Speyer (D) (**)(N) | 14 Dendermonde (B) (**)(N) |

**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER
DE TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI
PAR DELCAMPE.NET**

- 17 Liège (B) (**)(N)
22/24 Vérone (I) (**)(N+Ph)**
 24 Castries (34) (**)(tc)
 24 Millau (12) (**)(tc)
25 Bruxelles (B) (N)
 31 Lyon (69) (N)

LES BOURSES DU MOIS DE MAI

En mai, l'équipe de *Cgb.fr* sera largement représentée sur les salons nationaux et internationaux !



Retrouvez Laurent Schmitt à Louvain comme d'habitude à l'occasion de la 49^e bourse internationale qui se tiendra comme toujours au Brabant, parc industriel d'Haasrode de Louvain de 9h00 à 15h00. N'oubliez pas de passer vos commandes pour ce salon avant le 28 avril 2015.



Fabienne Ramos, Samuel Gouet et Didier Leluan seront présents du vendredi 1^{er} mai au dimanche 3 mai au Tokyo International Coin Convention - TICC 2015 - pour sa 26^e édition. Le salon se déroulera au Royal Park Hotel situé au cœur de Tokyo, à côté de la gare Tokyo City Air Terminal.

Le TICC, événement numismatique majeur en Asie, est organisé par La « Japan Numismatic Dealers Association » en collaboration avec La « Ja-

pan Mint » et Le « National Printing Bureau ». Retrouvez toutes les informations sur le site : <http://jnda.or.jp>.



Le samedi 9 mai 2015, veille de la bourse d'Anduze, Laurent donnera une conférence à l'espace Marcel Pagnol, à partir de 19h15, consacrée cette année à « l'as de Nîmes ». Cet exposé sera suivi d'un apéritif et d'un repas.

Le dimanche 10 mai 2015, Laurent Schmitt sera présent à Anduze à l'occasion de la 6^e bourse numismatique qui se tiendra encore une fois à l'espace Marcel Pagnol, de 9h00 à 17h30. Pour ce salon numismatique, les commandes doivent nous parvenir avant le 6 mai 2015.



124^e Veronafil : benvenuti a Verona !

Le 124^e salon Veronafil se tiendra les 22, 23 et 24 mai 2015 au parc des expositions de Vérone. Ce rendez-vous biennuel (mai et novembre) est le grand rendez-vous italien des collectionneurs de timbres, monnaies et billets. Des milliers de visiteurs italiens mais aussi venus de toute l'Europe se presseront pendant trois jours sous l'immense halle du pavillon n°9 à la rencontre de centaines d'exposants. Pour la deuxième fois, *Cgb.fr* sera présent pour rencontrer les collectionneurs transalpins, avec sur le stand, Nicolas Parisot, Christophe Marguet, Stéphane Desrousseaux et Laurent Comparot. À noter que l'entrée est libre.



Laurent Schmitt sera présent à la bourse de Bruxelles qui se tiendra le lundi de Pentecôte à l'Athénée Royal de Womuwé Saint-Lambert, avenue Jacques Brel, B 1200 Woluwe St Lambert, à l'occasion de la 31^e bourse numismatique, de 9h00 à 15h00. Pour ce salon, envoyez-nous vos commandes avant le 21 mai 2015.

JETONS DES ÉTATS DE BRETAGNE ET DU LANGUEDOC

Bonjour à tous,
Cette information est destinée aux jetonophiles de tous
poils aussi passionnés et archarnés que moi (si ça existe !).

Dans le cadre de mes recherches de variantes des Jetons des États
de Bretagne et du Languedoc, j'ai eu la bonne fortune de trouver
récemment celle-ci, qui concerne les États du Languedoc :



C'est une variante du fameux « Pont du Gard 1747 ». Les diffé-
rences qui sautent aux yeux par rapport au « Depeyrot 235 » se
situent au revers, au niveau des nuages, de la légende en exergue,
et surtout du petit personnage en plus à droite du pont, juste de-
vant le cavalier. Une étude plus poussée devrait faire apparaître
d'autres détails différents. L'avers semble être le même. À l'instar
de mes découvertes précédentes, je n'ai retrouvé cette variante
nulle part, mais il est possible que d'autres exemplaires se soient
glissés subrepticement dans certaines collections. Amis jetono-
philes, à vos loupes !

Merci à Cgb.fr de publier ces informations qui sont destinées à
faire mieux connaître la branche passionnante de la numisma-
tique qu'est la jetonophilie.

Jean-Luc BINARD

À bientôt pour de nouvelles découvertes...

Nous remercions Jean-Luc Binard pour la communication de
ses recherches. Nous rappelons aussi à nos internautes l'exis-
tence de notre [boutique de jetons en ligne sur notre site inter-
net](#) ainsi que de [nos archives également en ligne](#), dans les-
quelles vous retrouverez plus de 22 000 jetons identifiés,
classés et photographiés pour les collectionneurs.

VERA VALOR

Once d'or pur la plus vendue en France en 2012 et 2013



VERA VALOR

DEMI-VERA VALOR

Un produit de placement unique

- Or pur 999‰ au minimum
- Infalsifiable : numéro de série unique sur chaque pièce
- Innovante et unique : code QR flashable sur le revers
- Issue d'or « Clean Extraction »
- Fiscalité optimisée : pas de TVA à l'achat
- Garantie qualité : frappe en Suisse

	VERA VALOR	DEMI-VERA VALOR
TITRE :	or pur 999,9‰	or pur 999‰
LIEU DE FRAPPE :	Suisse	Suisse
ORIGINE OR :	Mine Newmont	recyclé
QUALITÉ DE FRAPPE :	Proof	Proof
POINÇON :	Valcambi	Allgemeine
POIDS :	31,1 g	15,55 g
DIAMÈTRE :	32 mm	26 mm
EPAISSEUR :	2 mm	1,6 mm
TRANCHE :	striée	striée



Nous contacter :

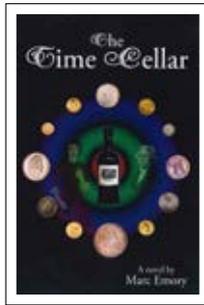
- par téléphone : 01 80 88 48 80

- par email : contact@aucoffre.com

AuCOFFRE.com

NUMISMATIQUE, OENOLOGIE ET VOYAGE DANS LE TEMPS

Numismatique, oenologie et voyage dans le temps sont autant de thèmes que vous retrouverez au fil des pages de *Time Cellar*, du célèbre numismate Marc Emory. *Time Cellar* vous invitera tantôt à déguster une bouteille de Margaux 1787, à surprendre une conversation entre un voyageur temporel et Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis, ou encore à utiliser vos monnaies de collection dans leur époque. Il vous faudra lire l'anglais pour suivre les aventures d'un héros d'aujourd'hui qui, suite à un cyclone, se glisse dans une faille spatio-temporelle pour rencontrer l'amour de sa vie... et mettre en



place un commerce lucratif.

Je dois avouer que, pendant les premiers chapitres, le lecteur est tenté de débusquer l'erreur, attendant au tournant les clichés du roman anglophone. On en trouve d'ailleurs quelques-uns, tels que la « Juliette Binoche » française ou encore l'image de ces États-Unis devenus « such a big power ». Mais, passé ce moment, une fois les éléments de l'histoire bien campés, on se laisse happer par l'enchaînement des péripéties d'un récit bien ficelé. On sait que l'histoire se terminera bien (surtout si vous aimez

lire les dernières lignes avant de poursuivre votre lecture, juste pour vérifier que vous ne serez pas déçu) et le suspense omniprésent ne manque pas de tenir le lecteur en haleine.

Au final, on aime cette histoire où l'on pourrait facilement se glisser dans la peau du héros. Quel numismate, spécialiste en monnaies anciennes et modernes, conscient de la valeur d'une monnaie, n'a jamais rêvé de voyager dans le temps pour aller chercher dans le passé la monnaie tant convoitée. La fortune serait alors à portée de main...

L'ouvrage de Marc Emory, *Time Cellar*, est actuellement en ligne sur notre boutique Librairie, sous la référence Lt73.

Alice JUILLARD

GÉRARD CRÉPIN NOUS LIVRE UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE SUR LES HARDIS (1453-1547)

Après ses ouvrages consacrés aux doubles, deniers tournois et liards de cuivre, Gérard Crépin livre à la communauté des numismates le fruit de dix années de recherches sur les hardis frappés par les rois de France Charles VII (1422-1461) à François I^{er} (1515-1547) et par Charles de France.

Le hardi, monnaie valant trois deniers, est à l'origine une monnaie introduite à Bordeaux, au sein du territoire détenu par les Anglais. La capture du roi de France Jean II le Bon à la bataille de Nouaillé-Maupertuis (Vienne, 19 septembre 1356), par les troupes du Prince Noir aboutira, le 8 mai 1360, au traité de Brétigny. Ce traité, également connu sous le nom de traité de Calais, céda de nombreux territoires aux Anglais, tels que l'Aunis, la Saintonge ou le Poitou. L'essentiel du sud-ouest de la France tomba sous la coupe des Anglais jusqu'aux reconquêtes menées sous l'impulsion de du Guesclin. Il faudra attendre 1453 pour que Bordeaux, la dernière place forte de la Guyenne, retombe dans le domaine du roi de France. Nombre d'ateliers sous occupation anglaise frappèrent des hardis : Figeac, Limoges, Poitiers, La Rochelle, Tarbes... Par tradition et

par usage, dans ce grand sud-ouest, les ateliers des rois de France continuèrent de frapper des hardis. Le succès de cette monnaie toucha les provinces proches. Ainsi trouve-t-on des hardis pour la Provence, la Bretagne (Nantes), ou alors Angers, autant de villes qui n'ont jamais été soumises à l'autorité anglaise. Cette monnaie ne gagna toutefois pas le reste de la France et ne se rencontre pas pour ateliers tels que Saint-Lô, Paris, Rouen, Troyes ou Lyon.

L'étude de Gérard Crépin a porté sur l'examen des quelques archives qui nous sont parvenues mais aussi et surtout sur l'étude de 260 hardis identifiables qu'il a pu examiner pendant ces dix dernières années. Le résultat est à la hauteur du travail effectué. L'auteur nous livre un catalogue détaillé de ces hardis, avec une riche illustration, en s'attachant à décrire chaque monnaie à partir de ses particularités graphiques, sans oublier les différents de maître. À force de travail et de comparaison, il est même parvenu à modifier le classement chronologique traditionnellement admis pour ces hardis. Ainsi a-t-il classé des monnaies de Charles VIII

(1483-1498) à Charles VII (1422-1461), roi qui n'était pas censé avoir frappé des hardis. Il a également découvert des hardis frappés à Angers sous Louis XI et Louis XII et mis en évidence la frappe de hardis par Charles de France à La Rochelle. Cet ouvrage est précédé d'une introduction de Michel Dhénin, ancien conservateur général du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France. Michel Dhénin et Étienne Dostert ont également réalisé un important travail de relecture.

Cgb.fr aurait aimé pouvoir publier cet ouvrage de référence en version papier, mais pour des questions de rentabilité, l'ouvrage faisant 186 pages, il n'aurait pu être commercialisé qu'à un prix public proche de 100 euros. Afin que l'information soit le plus largement diffusée et que Gérard Crépin puisse rembourser une partie de ses frais, il a été décidé d'un commun accord que son ouvrage serait téléchargeable en ligne pour seulement 18 euros. Nous sommes particulièrement fiers de vous recommander cet ouvrage. Téléchargez-le, vous ne serez pas déçu.

Arnaud CLAIRAND

DE L'INÉDIT PARMI LES ÉCUS LOUIS-PHILIPPE !

Notre lecteur E.T. vient de faire une découverte tout à fait surprenante sur des écus Louis-Philippe frappés en 1833 à La Rochelle et à Nantes. Sans plus attendre, laissons-le nous exposer cette découverte :

« Avec plus de deux cent trente millions d'exemplaires frappés, les 5 francs Louis-Philippe II^e type Domard (F.324) sont les monnaies d'argent les plus frappées du XIX^e siècle et sont donc probablement présentes dans toutes les collections couvrant cette époque. Elles sont en outre disponibles en très grande quantité sur les sites d'enchères et encombrant les stocks de certains professionnels : je me souviens, à ce propos, d'une visite chez un numismate local, qui était en train de trier une grosse bassine métallique remplie de ces écus, sans doute plus de mille, jetant un coup d'œil furtif à chacune pour en récupérer les plus rares. Furtif ? Forcément, ces monnaies ont été tellement regardées par ailleurs qu'il ne reste plus rien à découvrir sur ce type à part quelques rarissimes hybrides de 1832. Et pourtant...



Il y a environ un an, mes automates de recherches sur les grands sites d'enchères (certains étaient réglés sur des critères de refraque, surfrappe, fautes, le tout dans plusieurs langues) m'ont retourné une longue liste, comme chaque semaine, que j'ai balayée comme à l'accoutumée, un peu plus lentement que les autres listes compte-tenu du thème, et j'y ai découvert une 5 francs 1833 H pour laquelle le vendeur (américain) évoquait une surfrappe.

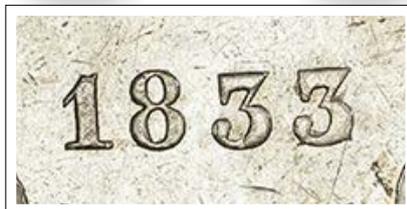
L'image permettant un doute, je l'ai acquise car elle était de toute manière plus jolie que mon exemplaire.

J'avais donc un rythme cardiaque très calme quand j'ai ouvert l'enveloppe quelques jours plus tard... jusqu'à ce que je regarde attentivement le millésime à l'œil nu (oui, simplement à l'œil nu !). Je me suis précipité sur ma loupe x 10 et là, aucun doute, je ne rêvais pas : il y avait un 2 sous le 3 final. J'ai scanné la monnaie, l'ai photographiée sous différents angles, ai fait des montages informatiques avec un 2 issu d'une 1832 : parfaite superposition, avec les petits débordements exactement là où on les attendait, et avec les formes adéquates.

Je suis alors entré dans une longue phase de recherches, sur tous les sites possibles, dont les archives de Cgb.fr, pour savoir si cet exemplaire était unique, ou issu d'une cassure de coin, ou pourquoi pas un faux. J'ai ensuite étendu ma recherche à tout le type F.324 : si une 1833/2 existait, pourquoi pas un phénomène similaire une autre année ? Autant dire tout de suite

qu'hormis 1833, mes recherches ont été vaines. Quant aux résultats sur les 650 monnaies de 1833 que j'ai examinées, ils semblent montrer que ces exemplaires sont très peu courants. Tous ateliers confondus, je n'ai repéré que neuf monnaies douteuses. J'en ai acquis cinq (et deux de plus dans les mois qui ont suivi) et j'ai eu quelques regrets, quelques doutes et quelques bonnes nouvelles ! Toutes ces monnaies ont en effet été examinées et photographiées par Cgb.fr, et le verdict professionnel est tombé : surfrappe confirmée sur deux exemplaires de La Rochelle (sur environ 55 exemplaires examinés) et un exemplaire de Nantes (sur plus de 130 exemplaires examinés). Vous les retrouverez prochainement dans **MODERNES 30**.

Pour ma part, je pense que le doute est raisonnablement permis pour deux, voire trois autres ateliers, parmi lesquels ne figure curieusement pas Paris (seul l'exemplaire CI m'a paru douteux). Il s'agit en tout cas d'une occurrence bien plus rare que celle des 1/4 franc 1832/1 (tout au moins pour les ateliers confirmés). Le pourcentage de monnaies présentant ori-



ginalement la surfrappe est sans doute supérieur à celui déduit des comptages mentionnés ci-dessus car l'effacement du 2 est très bien fait et les traces sont difficiles à déceler sur des monnaies en-dessous du TT/SUP.

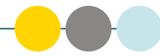
Peut-être qu'une recherche dans les archives apportera des informations complémentaires, bien que, selon les auteurs du FRANC, les chiffres de fabrication soient

souvent faux pour cette série ; mais il s'agit ici de réutilisation de coins, donc cela a dû être tracé quelque part... Dans tous les cas, je ne peux que vous inciter à **regarder vos exemplaires** et à envoyer vos informations à stephane@cgb.fr pour affiner les comptages et donc les cotes des futures éditions du FRANC

Enfin, concernant les autres millésimes que j'ai examinés, notez bien que je n'ai scruté que les deux chiffres finaux de la date, mais ni le reste du revers ni l'avers. L'aventure n'est donc sans doute pas terminée : n'oubliez jamais de regarder vos monnaies ! »

Nous remercions chaleureusement E.T. pour cette étude très intéressante sur les 5 francs Louis-Philippe frappées en 1833 qui permet de créer deux nouvelles lignes dans le FRANC 11. Vous aussi, regardez attentivement vos monnaies et faites-nous part de vos découvertes : vous détenez peut-être un exemplaire inédit dans votre collection !

Stéphane DESROUSSEAUX



Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation regroupant près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de référence, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un [courriel](#) avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.



Arnaud CLAIRAND

LE DOUZIÈME D'ÉCU DIT « AUX PALMES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1695 À METZ (AA)

Monsieur Robin Grasset, recommandé par l'ACNRF, nous a aimablement envoyé la photographie d'un douzième d'écu dit « aux palmes » frappé sur flan réformé à Metz (AA) en 1695. Cette monnaie, absente des différentes ouvrages de référence, est toutefois mentionnée dans la dernière édition du *Répertoire* de Frédéric Droulers (2012), très certainement d'après les travaux de feu Edgard Wendling qui en avait toutefois retrouvé un exemplaire. Les chiffres de frappe des espèces réformées à Metz en 1695 ne sont pas connus. Wendling, se basant sur l'absence de mention dans les différents ouvrages numismatiques, en concluait : « millésime de toute rareté puisque jamais rencontré dans le commerce à ce jour ». Le douzième d'écu aux palmes est en effet une monnaie assez rare. Voici au moins un deuxième exemplaire de cette monnaie frappée à Metz en 1695.



L'ÉCU DIT « AUX INSIGNES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1703 À BAYONNE (L)

Monsieur Rudy Coquet nous a envoyé la photographie d'un écu dit « aux insignes » de Louis XIV, frappé sur flan réformé en 1703 à Bayonne (L). Cette monnaie est absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Les chiffres de frappe des espèces réformées en 1703 à Bayonne ne sont pas connus.

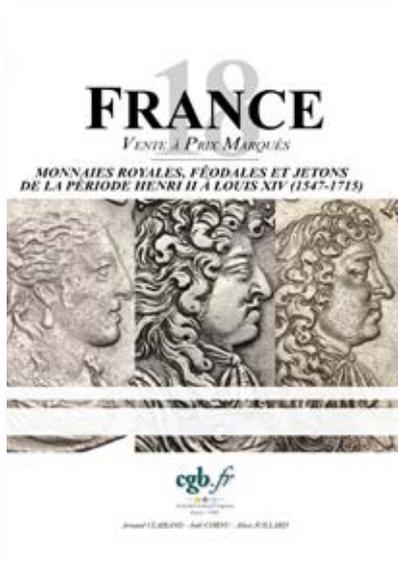


LE DEMI-SOL DIT « À LA VIEILLE TÊTE » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1774 À STRASBOURG (BB)

Monsieur Lionel Mabit nous a adressé les photographies de deux demi-sols frappés en 1774 à Strasbourg (5,5 et 5,3 g). De tels demi-sols sont signalés dans la dernière édition du *Répertoire* de Frédéric Droulers, mais non retrouvés. Cet auteur signale toutefois qu'il existe des exemplaires avec un 4 regravé sur un 3 ! Comme le second exemplaire de Monsieur Mabit. D'après Frédéric Droulers, 108 300 demi-sols auraient été frappés en 1774 à Strasbourg. Malgré nos recherches dans les différents fonds d'archives, nous n'avons pas pu retrouver un chiffre précis. Nous savons toutefois qu'en 1774 l'atelier de Strasbourg a mis en circulation pour 34 765 marcs de cuivre en sols et demi-sols (soit environ 695 300 sols) et que 7 636 livres 17 sols ont été monnayés en 1775 (équivalent de 152 737 sols), probablement au millésime 1774 (Clairand, *Monnaies de Louis XV...*, p. 113-114). Monsieur Mabit a de plus noté que le différent du directeur Jean-Louis Béyerlé, un cœur, était plus gros sur l'exemplaire au millésime regravé que sur l'autre exemplaire.



FRANCE 18 SPÉCIAL LOUIS XIV



France 18 est désormais disponible en ligne et arrivera prochainement sous sa forme papier avec 593 lots. Ce catalogue présente une sélection de monnaies royales françaises frappées entre 1547 et 1715, avec une prédilection pour le monnayage de Louis XIV (1643-1715). L'année 2015 sera en effet marquée par la commémoration du 300^e anniversaire de la mort du « Roi Soleil ». Le catalogue est complété par une sélection de jetons de ce roi et de monnaies féodales frappées au XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle.

Arnaud CLAIRAND et Alice JUILLARD

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez rejoindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 40 20 09 94 ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.
**Cabinet Numismatique, Maison Palombi S.A., Genève, Vente aux enchères, Novembre 2011.

Amitiés et souhaits chaleureux pour la saison des fêtes!

PCGS
The Standard for the Rare Coin Industry
PCGSEurope.com

Prix de vente sans grade: 25 USD*

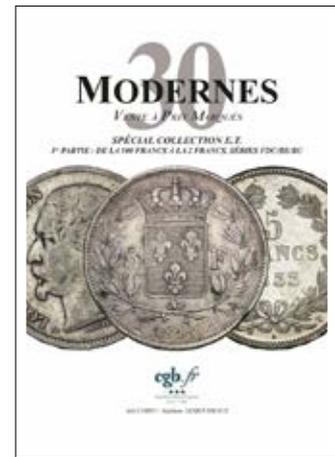
Prix de vente après mise sous coque PCGS: 750 CHF**

1^{re} PARTIE

En ce début d'année 2015, toute l'équipe Cgb.fr est heureuse de vous présenter **MODERNES 30**, consacré à la première partie de la Collection E.T. Les fidèles lecteurs du *Bulletin Numismatique* et du *FRANC* connaissent ce pseudo puisque près de cent trente notes dans le *FRANC* y font référence et plus de trente exemplaires figurent dans la **Collection Idéale**. Toutefois, peu d'entre eux connaissent l'ampleur de cette collection exceptionnelle. Nous allons donc vous la faire découvrir en plusieurs étapes. Dans **MODERNES 30**, nous commençons par les pièces de 2 francs, de 5 francs, de 10 francs, de 20 francs, de 50 francs et de 100 francs. Nous y avons également joint les cofrets FDC et les séries BE / BU.

Certains d'entre vous se demanderont peut-être pourquoi, à l'occasion d'un tel événement, nous avons choisi un catalogue MODERNES plutôt qu'une e-Monnaies. La raison est simple : en accord avec E.T., nous avons souhaité offrir à chacun la possibilité d'obtenir

les monnaies qu'il convoite sans les sempiternels regrets : « *si j'avais misé 10€ de plus, je l'aurais eue !* ». À prix fixes, tout le monde part à égalité et le premier arrivé est le premier servi. Les coûts de fabrication et de gestion étant moins élevés que pour une e-Monnaies, réaliser un catalogue de vente à prix marqués a également pour avantage d'illustrer un maximum de monnaies. En effet, que ce soit en vente publique ou en e-Monnaies, généralement, seules les monnaies exceptionnelles ou chères sont proposées à l'unité, et la plus grande partie des monnaies normales ou rares sont regroupées en lots en fin de vente. Dans **MODERNES 30**, seuls les doublons ou les monnaies les plus communes (essentiellement frappées après 1870) ont été regroupés en lots dans le cœur du catalogue, rendant ainsi parfaitement compte de l'ensemble de cette collection atypique.



Car, avec plus de 4 500 monnaies, la Collection E.T. n'est pas une collection ordinaire. C'est une collection globale du *FRANC*, sans les essais, les flans mats et brunis, et les monnaies d'or qui ne faisaient pas partie du domaine de

collection embrassé par E.T. Elle est aussi le second exemple de vente en France, après *MONNAIES VI* – Collection Kolsky, où toutes les monnaies – petites, courantes, circulantes – côtoient les rares, les exceptionnelles, voire les inédites ! On ne peut être qu'admiratif devant une collection aussi vivante et vraie. D'un point de vue esthétique, ce ne sont pas toujours les plus beaux exemplaires connus mais, très souvent, ce sont les seuls ou l'un de ceux répertoriés dans notre base Collection Idéale et mentionnés dans le *FRANC 10*. À titre d'exemple, vous trouverez dans **MODERNES 30** 82 monnaies que nous proposons pour la première fois à la vente et 65 pour la seconde fois seulement ! Ainsi, les catalogues MODERNES spécial Collection E.T. se positionnent déjà comme une parfaite illustration iconographique de l'histoire du Franc.

Dans cette première partie, composée de 1 142 lots, nous vous recommandons particulièrement la remarquable série de 5 francs Union et Force (près de 150 lots différents). Les Dupré étant un de ses thèmes préférés de recherche, E.T. s'est efforcé de rassembler le plus possible de variétés et de variantes. L'immense majorité a été enregistrée et validée sur le site Dupré. Nous avons bien entendu indiqué dans le commentaire les références du site Dupré afin que le collectionneur puisse les retrouver facilement. N'hésitez pas à jeter un œil sur les autres séries également : vous y trouverez beaucoup de monnaies rares !

Tout le monde devrait donc trouver son bonheur dans la Collection E.T. : le collectionneur néophyte ou débutant aussi



bien que le collectionneur chevronné ou spécialisé. Il est certain que le choix peut s'avérer difficile devant le nombre colossal de lots qui s'offrent à vous, mais nous sommes certains que vous ne manquerez pas cette occasion exceptionnelle d'intégrer dans votre collection la monnaie que vous recherchez depuis si longtemps. Acquérir un ou plusieurs lots de cette collection, ce n'est pas seulement compléter la vôtre, c'est aussi acquérir un fragment de notre patrimoine numismatique.

Gageons donc que ce catalogue et cette vente en trois parties constitueront, pour les collectionneurs de monnaies modernes françaises, une référence et un pedigree recherché, comme le sont aujourd'hui Kolsky (*MONNAIES VI*), Davis (*MONNAIES X*), Pierre (*MONNAIES 30*) ou Platoad (*MONNAIES 40*)... les ventes auxquelles il fallait absolument participer !

Stéphane DESROUSSEAUX



COINS

2015

Sixth international coin conference and exhibition

The most important numismatic event in Russia



Conference for professional market players



Exhibition and trading fair



Numismatic seminars



Commemorative Coins Contest
«Coin Constellation-2015»

MOSCOW, Russia
Radisson Slavyanskaya Hotel
and Business Center

25-27
JUNE 2015

Please register here: www.coinconference.com



Gold Sponsor



Sponsors



Gohran of Russia



АССОЦИАЦИЯ
РЕГИОНАЛЬНЫХ
БАНКОВ
РОССИИ



Media Partners



molotok

À LA POURSUITE DES EXEMPLAIRES INTROUVABLES DES DIVISIONNAIRES DE LOUIS-PHILIPPE AU SEIN DES ARCHIVES

PARTIE 1 : LES 2 FRANCS

Parmi la centaine de monnaies manquantes à la Collection Idéale, le gros de la troupe est constitué des divisionnaires de Louis-Philippe : 33 lignes ! Parmi celles-ci, beaucoup affichent un tirage théorique important. L'absence d'exemplaire répertorié apparaît ainsi peu compatible avec le taux de survivance observé sur les autres variantes.

Ces tirages ont été établis à partir des registres de délivrances. Pour rappel, une délivrance est une fabrication d'exemplaires d'une valeur faciale réalisée en une seule fois par l'atelier, donnant lieu au prélèvement d'échantillons de contrôle (en général 6 exemplaires). Ces échantillons sont adressés à l'administration centrale, laquelle délivre un jugement sur la qualité de fabrication du point de vue du titre, du poids et de la beauté de l'empreinte. Ce jugement permet la délivrance ou, au contraire, force la refonte de la production. Les dates de la délivrance nous indiquent ainsi les dates de fabrication et les

nombre d'exemplaires produits non rebutés qui peuvent entrer en comptabilité.

Pour une très grande majorité d'entre elles, les délivrances d'une année donnée sont produites avec des coins de la même année. Mais on a déjà pu montrer, par exemple pour les UF, que cela n'a pas toujours été le cas, notamment pour les délivrances de tout début d'année, pour lesquelles les coins associés n'avaient pas été tous fabriqués et envoyés.

Aussi est-il essentiel d'examiner également les registres de fabrication des coins afin de valider ou d'invalider les tirages. Par grand bonheur, ces registres existent pour les divisionnaires de Louis-Philippe. Ils sont consultables à Savigny-le-Temple dans les registres Série Y, MS Fol. 95 (1832 à 1847) et dans le Série Y, Ms Fol 96 (1830 à 1843).

ADF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?
Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?
Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?
Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?
Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

Ces registres sont en partie redondants car ils couvrent de manière commune 1832 à 1843. Le premier registre comporte en plus le nombre de coins périés au travail et périés aux épreuves.

La dernière étape de fabrication des coins est la trempe, une étape délicate. Lors de cette étape, certains coins éclatent et sont consignés dans la colonne « coins périés au travail ». Lorsque les coins sont livrés par le graveur général, ils sont mis à l'épreuve avant leur envoi effectif aux ateliers de fabrication. À ce stade également, les coins peuvent se briser. Ils entrent alors dans la colonne « périés aux épreuves ».

Le Ms Fol 95 a été tenu par les graveurs généraux Nicolas-Pierre Tiolier puis Jean-Jacques Barre ou leurs représentants. Ce registre a été coté et paraphé par le Commissaire Général de la Monnaie : Joseph Moulard.

Ces registres sont précieux car ils nous indiquent notamment le nombre de coins de revers et leur destination ainsi que la date à laquelle ils ont été livrés et le résultat de leurs épreuves. La date de livraison indiquée est quasi certainement celle de la livraison par le graveur général à l'Administration Centrale, correspondant à sa mise en épreuve avant expédition aux ateliers. Par prudence, et pour n'éliminer des exemplaires que de manière certaine, nous considérerons que cette date peut néanmoins correspondre à la date de réception par l'atelier (l'acheminement vers les ateliers de province pouvant pourtant prendre plusieurs jours).

À LA POURSUITE DES EXEMPLAIRES INTROUVABLES DES DIVISIONNAIRES DE LOUIS-PHILIPPE AU SEIN DES ARCHIVES



Nous avons ainsi la date au plus tôt à laquelle les coins de revers d'un millésime et d'une faciale étaient prêts à être employés dans leur atelier de destination. Il devient alors très intéressant de comparer cette date avec les dates de délivrances de la même année pour la faciale : celles situées avant la date au plus tôt n'ont pu être produites qu'avec des coins d'un millésime précédent.

Pour les dates de délivrances, nous nous sommes reposés en partie sur le relevé effectué par Laurent Schmitt lors de la constitution du premier ouvrage du Franc. Nous avons par ailleurs débuté la numérisation des registres de délivrances de cette période, sur laquelle nous nous baserons également pour la période 1834-1838.

À l'instar de ce que nous avons connu pour le registre des coins des Union et Force, il est important de souligner que les livraisons faites par le graveur lors des derniers jours d'une année sont gravées au millésime de l'année suivante en préparation de la nouvelle année de production.

Le cadre méthodologique étant planté, nous allons donc maintenant pouvoir balayer les 33 variétés non retrouvées et les reconsidérer au regard des coins réellement existants.

L'étude étant volumineuse, nous la découpons selon les valeurs faciales. Ci-dessous, nous parcourons donc les 2 Francs, les BN suivants s'intéresseront aux 1 Franc, ½ Franc et ¼ Franc. Dans le dernier article, nous proposerons également une explication sur le manque de fiabilité des tirages sous Louis-Philippe.

2 F 1833 I

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1833	Limoges	33 752
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain répertorié. Nous offrons 150€ pour voir et photographier un exemplaire indiscutable.			

Extrait des registres de livraison des coins pour les 2 Francs à Limoges :

Date	Atelier	Coins	Faciale
08/07/1833	Limoges	2 revers	2 Francs
08/04/1834	Limoges	2 revers	2 Francs
29/04/1834	Limoges	2 revers	2 Francs

Grâce au registre des délivrances, on sait par ailleurs que les 33 752 exemplaires ont été produits en 6 délivrances effectuées entre le 31 mai 1833 et le 4 juillet 1833. Or les coins de 1833 n'ont été livrés qu'après le 8 juillet. Par ailleurs, les délivrances de 1834 n'ont démarré que le 07/05, soit bien après la livraison de 2 coins de revers au millésime 1834 du 08/04.

La ligne 2F 1833 I est donc à supprimer et les 33 752 exemplaires sont à reverser sur le millésime de 1832.

2 F 1834 BB ABEILLE

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1834	Strasbourg	4 573
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain répertorié, mais les archives nous donnent trois journées de frappes particulières les 13, 18 et 19 décembre 1834, donc déjà sous Alfred Renouard de Bussière et l'abeille. Cette pièce est donc possible, mais à confirmer. Nous offrons 150€ pour voir et photographier un exemplaire indiscutable.			

Alfred Renouard de Bussière est nommé le 22/11/1834.

Date	Atelier	Coins	Faciale
28/05/1834	Strasbourg	4 revers	2 Francs
14/07/1834	Strasbourg	2 revers	2 Francs
12/09/1834	Strasbourg	2 revers	2 Francs

Au vu du registre de fabrication, il n'y a pas eu de coins fabriqués en 1834 après la nomination du nouveau directeur. **La ligne doit donc être supprimée et le total des 3 dernières délivrances, 4 573 exemplaires, doit être rebasculé sur le total du directeur précédent au différent Castor.**

2 FRANCS 1835 BB

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1835	Strasbourg	38 226
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain répertorié. Nous offrons 150€ pour voir et photographier un exemplaire indiscutable.			

À LA POURSUITE DES EXEMPLAIRES INTROUVABLES DES DIVISIONNAIRES DE LOUIS-PHILIPPE AU SEIN DES ARCHIVES

Date	Atelier	Coins	Faciale
28/05/1834	Strasbourg	4 revers	2 Francs
14/07/1834	Strasbourg	2 revers	2 Francs
12/09/1834	Strasbourg	2 revers	2 Francs
29/12/1835	Strasbourg	4 revers	2 Francs

Les seuls coins fabriqués en 1835 l'ont été le 29/12, c'est-à-dire en préparation de la nouvelle année, i.e. 1836. Il n'y a pas eu, en fin d'année 1834, de préparation de coins de 1835, puisque la dernière livraison du graveur date du 12/09. **On peut donc supprimer cette ligne et rebasculer les délivrances de 1835 sur le total de 1834.**

2 FRANCS 1835 B

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1835	Rouen	66 027
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain répertorié. Nous offrons 150€ pour voir et photographier un exemplaire indiscutable.			

Date	Atelier	Coins	Faciale
05/02/1835	Rouen	6 revers	2 Francs
08/10/1836	Rouen	2 revers	2 Francs
28/10/1836	Rouen	2 revers	2 Francs

Les coins de 1835 B ont bien existé, et ce très tôt dans l'année. Il faut donc regarder comment se répartissent les délivrances vis-à-vis de la date du 05/02/1835. Grâce au registre de délivrances, on sait qu'il y a eu 4 délivrances : 3 entre le 21 et le 23 janvier pour un total de 46 868 exemplaires, puis une le 17 février pour 19 159 exemplaires. Par ailleurs, les coins de 1836 sont arrivés très tardivement en octobre, mais la première délivrance n'a eu lieu en 1836 que le 17 novembre. Il n'y a donc pas à suspecter que des délivrances de 1836 aient eu lieu avec des coins de 1835.

Seule la dernière délivrance de 1835 a donc pu être effectuée au millésime de 1835, même si rien ne le garantit de manière certaine, d'autant que le volume de cette 4^e délivrance est relativement important. Par prudence, **il faut conserver la ligne mais il faut donc reverser le total des 3 premières de 1835 au millésime de 1834 et conserver seulement 19 159 exemplaires pour 1835.**

2 FRANCS 1835 H

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1835	La Rochelle	22 592
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain répertorié. Nous offrons 150€ pour voir et photographier un exemplaire indiscutable.			

Date	Atelier	Coins	Faciale
11/08/1834	La Rochelle	4 revers	2 Francs
25/03/1835	La Rochelle	3 revers	2 Francs

À noter que 1835 correspond à la dernière année où il y a eu des coins de 2 Francs pour La Rochelle. Les coins de 1835 H ont bien existé, et ce assez tôt dans l'année. Il faut donc regarder comment se répartissent les délivrances par rapport à la date du 25/03/1835. Grâce au registre de délivrances, on apprend que les délivrances de 1835 ont été au nombre de trois et ont eu lieu les 21, 26 et 28 mars. Celle du 21 (12 913 ex.) est forcément au millésime de 1834. Pour les 2 autres, un doute peut subsister selon l'interprétation que l'on fait de la date du 25/03 consignée dans le registre. S'il s'agit, ce qui est notre intime conviction, de la date de livraison du graveur à l'administration centrale, il faudrait tenir compte du délai d'expédition vers une ville éloignée de Paris... Par prudence, **il convient donc bien de garder cette ligne. Toutefois, le nombre d'exemplaires pour ce millésime ne peut pas dépasser le montant des 2 dernières délivrances, soit 9 679 exemplaires.**

2 FRANCS 1835 W

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1835	Lille	146 490
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain répertorié. Nous offrons 150€ pour voir et photographier un exemplaire indiscutable, faute de quoi cette référence sera supprimée dans le Franc 11.			

Date	Atelier	Coins	Faciale
08/03/1834	Lille	6 revers	2 Francs
06/06/1834	Lille	8 revers	2 Francs
06/08/1834	Lille	10 revers	2 Francs
25/01/1836	Lille	6 revers	2 Francs

Il n'y a pas eu de coins de 2F fabriqués fin 1834 ni durant toute l'année 1835 pour Lille. **La ligne peut donc être supprimée et le total rebasculé sur celui de 1834.**

À LA POURSUITE DES EXEMPLAIRES INTROUVABLES DES DIVISIONNAIRES DE LOUIS-PHILIPPE AU SEIN DES ARCHIVES

2 FRANCS 1836 M

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1836	Toulouse	6 741
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain recensé.			

Date	Atelier	Coins	Faciale
17/04/1834	Toulouse	1 revers	2 Francs
24/12/1834	Toulouse	2 revers	2 Francs
03/02/1836	Toulouse	1 revers	2 Francs

Les délivrances de 1836 ont été au nombre de deux, les 3 et 9 février. N'ayant pas de certitude quant à la question de savoir si la date consignée dans le registre des coins est la date de réception par l'administration des monnaies, la date d'expédition vers l'atelier ou celle de la date de réception par l'atelier, on ne peut exclure que ces 2 délivrances soient bien de 1836. **On doit donc conserver la ligne comme telle.**

2 FRANCS 1838 D

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1838	Lyon	3 466
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain recensé.			

Date	Atelier	Coins	Faciale
06/04/1836	Lyon	2 revers	2 Francs
11/11/1837	Lyon	2 revers	2 Francs

Il n'y a pas eu de coins de 2F fabriqués fin 1837 ni durant toute l'année 1838 pour Lyon. Les coins fabriqués le 11/11/1837 ont été au millésime de 1837 1837, comme en attestent d'ailleurs les exemplaires retrouvés.

La ligne 1838 D peut donc être supprimée et le total rebasculé sur celui de 1837.

Les coins de 1837 étant arrivés très tardivement, il est utile d'examiner les délivrances de 1837 par rapport à la date du 11/11/1837 pour savoir si certaines délivrances de 1837 sont à reverser sur 1836. Tel n'est pas le cas puisque les 6 300 exemplaires de la 2F 1837 D ont été produits en une seule délivrance effectuée le 26/12/1837.

2 FRANCS 1842 A

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1842	Paris	17 337
Commentaire Franc 10			
Aucun exemplaire certain répertorié. Nous offrons 150€ pour voir et photographier un exemplaire indiscutable.			

Date	Atelier	Coins	Faciale
14/01/1841	Paris	4 revers	2 Francs
24/03/1842	Paris	2 revers	2 Francs

Les délivrances de 1842 à Paris ont été au nombre de deux, les 29 janvier et 2 avril.

La première est antérieure au 24/03/1842 et doit donc être reversée sur le total de 1841. La deuxième ayant eu lieu après, **la ligne peut donc être conservée mais avec un tirage moins important.**

2 FRANCS 1845 A MAIN ET CHIEN

Faciale	Année	Atelier	Tirage théorique
2 Francs	1845	Paris	
Commentaire Franc 10			
Un exemplaire main et chien figure dans le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, n°3747 c. La production a pourtant été réalisée les 21 et 22 mars seulement, sous la gestion de A.E. de Cambry, différent proue. Toujours aucune image en Collection Idéale.			

Date	Atelier	Coins	Faciale
12/11/1844	Paris	1 revers	2 Francs
17/03/1845	Paris	4 revers	2 Francs
24/07/1846	Paris	5 revers	2 Francs

Il n'y a pas eu de coins livrés pour la fabrication en 1845 pour Paris en 2 Francs après la date du 15 juin, date de nomination de Charles-Louis Dierickx au poste de directeur de Paris.

La ligne est donc suspecte. L'exemplaire du cabinet des médailles de la BNF pourrait être issu d'un coin ayant servi à des essais technologiques et ne rentrant pas dans le registre classique.

Il faudrait regarder également s'il n'y a pas eu de délivrances en 1846 avant le 24 juillet... Dans ce cas, on pourrait éventuellement envisager une regravure du différent sur les coins de 1845...

Dans tous les cas, un examen de l'exemplaire détenu au Cabinet des Médailles s'impose !

Voilà pour le tour d'horizon des 2 Francs de Louis-Philippe, avec une suppression de 5 lignes du Franc !

Dans le prochain BN nous examinerons les 1 Franc Louis-Philippe.

*Philippe THÉRET,
ADF 481,
membre de la commission Archives
de l'association des Amis du Franc.*

POUR LA FRANCE VERSEZ VOTRE OR L'OR COMBAT POUR LA VICTOIRE

Les combats de coqs sont une tradition qui perdure sous certaines conditions dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Le coqueleur aime son coq pour sa vigilance, sa bravoure, son courage, son agressivité. Lorsque le coqueleur est numismate, il ne peut qu'être attiré par cette affiche émise pendant la Grande Guerre pour inciter les Français à soutenir la Défense Nationale en échangeant leur or contre des billets.

Ceux qui collectionnent les monnaies se rapportant au Franc connaissent la reproduction de cette affiche illustrant le chapitre consacré à la 20F Or dite au Coq dans l'ouvrage édité par les Cheval-légers.

Cette affiche (80cm x 120cm) imprimée par Devambez à Paris a été dessinée par Abel FAIVRE (1867-1945). Il s'est inspiré de la pièce de 20F Or gravée par Jules-Clément CHAPLAIN (1839-1909), les dernières frappes étant au millésime de 1914.

Maurice CHARON (1915-1975 ?) lui rend hommage dans une très belle médaille frappée en 1974, diam. 68mm - 170g.



L'APPEL DE L'OR

Cet appel à verser son or pour la France se justifie par la perte de notre outil industriel dans le Nord et l'Est de la France. Il fallait importer les matières premières contre leur paiement en or et exporter de l'or à Londres pour maintenir la parité du franc.

Bien avant la déclaration de la guerre, les futurs belligérants entassaient le métal jaune - Sarajevo n'aurait-il été qu'un prétexte ?

En France, dès le jour de la mobilisation, la Banque de France suspend la convertibilité des billets en or. La loi du 5 août 1914 consacre cette mesure :

LE FRANC N'EST PLUS QU'UNE MONNAIE DE PAPIER

René SEDILLOT indique que la France avait frappé 696 millions de pièces d'or représentant 3 500 t. Après refontes successives et exportations, il en reste 2 800 t en 1914 dont 1 200 t à la Banque de France et 1 600 t dans le public.

Il faudra attendre l'entrée en guerre des États-Unis (6 avril 1917) pour que ceux-ci ouvrent tous les crédits nécessaires afin que la France puisse terminer la guerre. Il est à noter qu'ils doubleront leur réserve d'or de 1914 à 1919.

Jusqu'en janvier 1915, la confiance dans le franc lui permit même de faire prime sur le dollar ; mais au premier trimestre 1915, il fallut vendre du métal et des devises pour défendre le franc.

Récupérer l'or des Français était devenu une nécessité.

Un appel officiel du 2 juillet 1915 convie les Français à verser leur or pour concourir à la Défense Nationale. Les affiches disent :

« L'or est indispensable... Un certificat vous sera remis, constatant la somme d'or que vous aurez versée... »

Cet appel s'accompagne d'un embargo sur l'or privé par décret du 3 juillet 1915 (ratifié par la loi du 15 novembre 1915).



Les monnaies d'argent, de nickel et de cuivre avaient fait l'objet d'une prohibition de sortie par décret du 1^{er} avril 1915. Si l'on continue à frapper l'argent, la Semeuse ne sème pas que le blé contre le vent, elle sème aussi des obus fabriqués par les femmes qui vont ainsi trouver une nouvelle place dans la société.

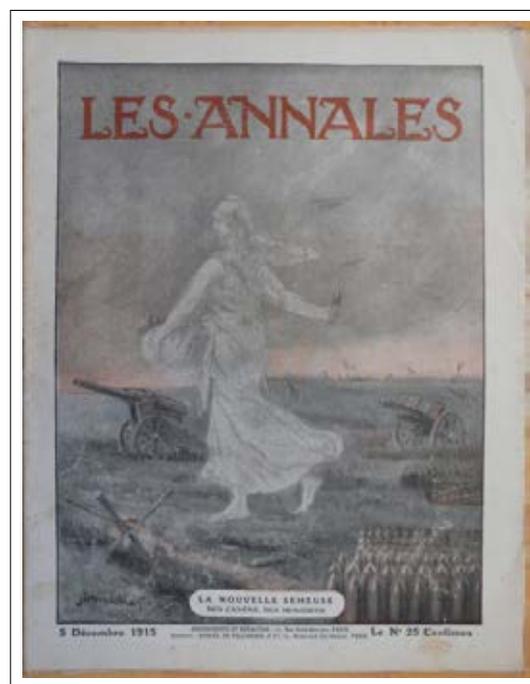
1915 - 2015

POUR LA FRANCE VERSEZ VOTRE OR L'OR COMBAT POUR LA VICTOIRE



L'effet est rapide. Cet appel déclenche un élan national et patriotique.

Certificat de versement 1^{er} modèle du 22 septembre 1915 pour 1000 francs, un tube de pièces d'or contre un billet.



L'affiche d'Abel FAIVRE reproduite par lithographie, procédé rapide et peu coûteux, permet une diffusion à grande échelle.

On en fait des cartes postales, on la reproduit dans les journaux.



Pierre lithographique pour réclame ou matrice de la carte postale pour certains.

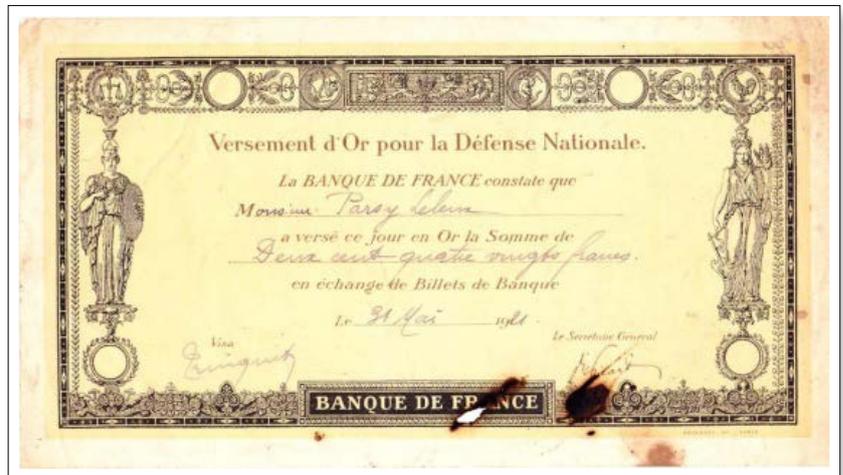
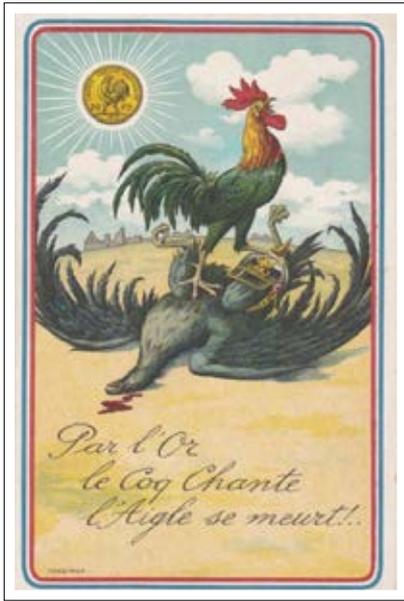
On encourage les gens à verser leur or.

On s'envoie des cartes postales.

Des comités de l'or s'organisent dans tout le pays, le succès est immédiat puisque la Banque de France récolte 380 t durant l'année 1915, soit la moitié pour l'ensemble de la guerre.

Mais l'élan s'essouffle et l'on décide le 16 mars 1916 de relancer la campagne avec la création d'un nouveau modèle de certificat délivré au public.

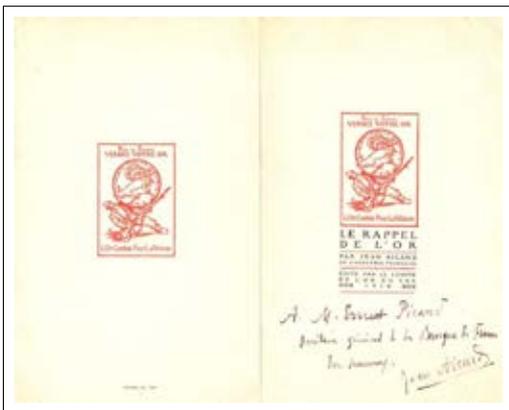
POUR LA FRANCE VERSEZ VOTRE OR L'OR COMBAT POUR LA VICTOIRE



Certificat de versement 2^e modèle 1917 (254 x 142mm)
3 chiffres imprimés surchargés 31 mai 1921
On peut noter qu'on remettra son or jusqu'en 1921.

Un académicien, Jean AICARD (1848-1921), président du Comité de l'or du Var et de Draguignan, écrit un poème daté du 8 avril 1916 qu'il envoie à Ernest PICARD, secrétaire général de la Banque de France (le signataire des certificats et des billets de la Banque de France).

Le poème sera relayé dans les Bulletins paroissiaux pour « le rappel de l'or ».



LES EMPRUNTS

Cet échange de l'or contre des billets ne doit pas être confondu avec les emprunts qui font eux aussi l'objet d'une publicité par affiches, par cartes postales et dans les journaux.



Là aussi, un certificat (325 x 225mm), qui pourra être encadré pour trôner dans les demeures en gage de patriotisme, sera remis, ainsi qu'une médaille prouvant la souscription à l'emprunt de 1915 suivant Abel FAIVRE. Diam. 31mm - 9,31g par Armand BARGAS.

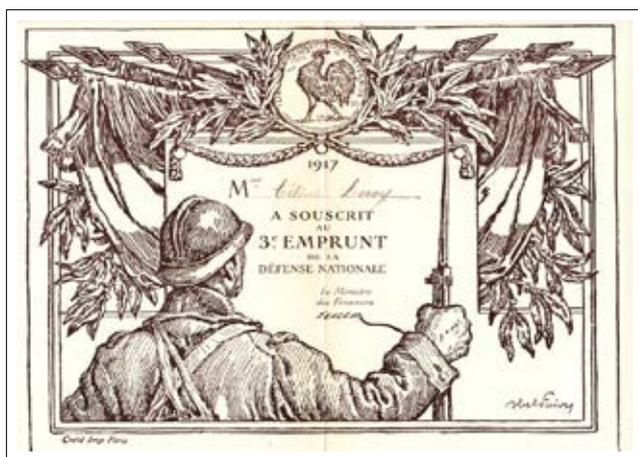
Une particularité, l'ergot et le bec du coq dépassent du listel.
Le premier emprunt dit « de la Défense Nationale » est lancé en novembre 1915, la souscription ne dure que 20 jours.

1915 - 2015

POUR LA FRANCE VERSEZ VOTRE OR L'OR COMBAT POUR LA VICTOIRE



305 x 240mm



205 x 280mm

Le deuxième intervient en 1916, le troisième en 1917. Abel FAIVRE récidive avec le quatrième et dernier en novembre 1918. Ils seront suivis en 1920 de deux nouveaux emprunts pour la reconstruction des régions dévastées. Ces emprunts peuvent être souscrits en or ou en billets.



Madame Céline LEROY, certainement une grande patriote puisqu'elle remet son or, souscrit au premier emprunt, 2 fois au deuxième et 1 fois au troisième.

Je n'ai pas rencontré de diplôme pour le quatrième ni pour les deux suivants. Peut-être n'avaient-ils plus d'intérêt ni d'importance, ou n'avait-on plus besoin de prouver son patriotisme.



Les Poilus réclament aussi les billets pour faire face aux dépenses de cantine.

Les petites coupures, pas assez patriotiques, sont remplacées par des billets plus guerriers. Le 5F reproduit la France casquée. Le 10F, émis pour la première fois, représente Minerve casquée, déesse de la Sagesse mais aussi de la Guerre. Le 20F prévu initialement en 1914 avec l'effigie de Sully, est rempla-

POUR LA FRANCE VERSEZ VOTRE OR L'OR COMBAT POUR LA VICTOIRE

cé par un billet portant l'effigie de Bayard, plus belliqueux. Il faudra attendre 1939 pour retrouver Sully.

Ces trois billets, par leur style, font passer les collectionneurs de billets du 19^e au 20^e siècle.

Les grosses coupures resteront encore longtemps en l'état après la guerre.

Bien que l'on soit en guerre, on se rend compte que la place prise par l'économie dans la vie de l'arrière est très importante mais, il est bien connu que :

« **L'argent est le nerf de la guerre** »

L'effet conjugué de ces deux appels permet à la Banque de France de faire rentrer dans ses caisses plus de 700 t d'or pendant l'ensemble des années de guerre.

Le bilan or de la Grande Guerre peut s'établir de la manière suivante :

La thésaurisation privée a été ramenée à 900 t, ce qui aurait dû porter l'encaisse de la Banque de France à 1 900 t. Mais elle ne détient plus qu'à peine 1 000 t

en 1919, soit à peine moins qu'au début de la guerre.

Iconographie : collection personnelle
Ouvrages consultés :

« *LE FRANC - Histoire d'une monnaie des origines à nos jours* » par René SEDILLOT - Ed. Recueil Sirey 1953

« *LES SECRETS DE L'OR* » par Didier BRUNEEL - Ed. Le Cherche Midi 2012

Gilles RICOCE

Membre du Numis-Club du Nord, du Club Numismatique Dainvilleois-CND, de la Société Normande d'Etudes Numismatiques-SNEN

Ce sujet, ainsi que d'autres, feront l'objet d'une exposition intitulée

« **DERRIÈRE LES LIGNES** » qui sera présentée le 8 mai 2015 à la Salle Polyvalente qui accueillera la Bourse de Dainville (62 - Pas-de-Calais).



Collectionnez les billets du monde en toute confiance

BILLETS GARANTIS



Chaque billet certifié PMG est assorti d'une garantie grade et authentification, la plus complète sur le marché.

On ne devient pas par hasard le service de grading numéro un au monde.

PMG - le nom qui s'engage pour vous.
La confiance garantie.
PMGnotes.de



PMGnotes.de | +49 89 255 47 545

Official Grading Service of



United States | Switzerland | Germany | Hong Kong | China | South Korea | Singapore

LA NOTION DE LA LIBERTÉ ANGLAISE DANS LA MÉDAILLE

LES CAS DE LA MÉDAILLE DE MEYBUSCH POUR LE COURONNEMENT DE GUILLAUME D'ORANGE EN 1689 ET D'ARONDEAUX POUR LE DÉBARQUEMENT DE TORBAY EN 1688

DEUXIÈME PARTIE

On retrouve la même notion dans une médaille gravée par Arondeaux¹ pour le débarquement de Guillaume à Torbay en novembre 1688. L'exergue du revers de la médaille est très clair à ce sujet : l'expédition navale s'est faite pour la [défense] de la liberté anglaise.



Image 1

Droit et revers de la médaille de débarquement de Guillaume d'Orange à Torbay le 5 novembre 1688, par Arondeaux. Or, 48mm. © *National Maritime Museum*, Greenwich, London.

1 MIBH, v.1, p. 639, n. 65 ; Mark JONES, « The medal as an instrument of propaganda in late 17th and early 18th century Europe : Part 1 » dans *The Numismatic Chronicle*, v. 142, 1982, p. 120.

Notons sur cette médaille que le droit ne porte pas de buste de Guillaume. Elle représente une autre scène du débarquement, celle de l'organisation des troupes par le prince d'Orange sur la terre ferme à la sortie des navires. Mais le premier plan de ce droit présente une scène qu'il faut considérer comme intégrée au droit tout en s'excluant de l'ensemble. Cette médaille, même si elle est constituée d'un droit et d'un revers, présente en réalité trois scènes. Sur le premier plan du droit, on voit la représentation de la Justice, au sol, avec la balance et l'épée à ses côtés, qui est relevée par un homme en armes, venant à son secours. Il est à noter que la représentation de cette figure est proche de celle de l'homme qui est à cheval et qui conduit les troupes. Je fais donc le choix de considérer cette figure comme celle de Guillaume d'Orange, insérant dès lors deux plans différents sur la même face de la médaille. Par son intervention militaire, Guillaume vient à la fois au secours de la justice et pour la défense des libertés et de la loi en Angleterre. Il est tout de même à noter que cette médaille présentée plus haut et exposée au *National Maritime Museum* de Greenwich connaît une variation et se trouve liée à une autre production d'Arondeaux.

Certes, sur cette médaille le droit de la médaille précédente passe en revers, mais une convention dans l'étude des médailles veut, comme pour les monnaies, que le buste ou la représentation du souverain apparaissent sur le droit de la



Image 2

Droit et revers de la médaille de débarquement de Guillaume à Torbay en novembre 1688. Variante. Argent. 48mm, 45,43g, 12h.

médaille. Cela pose dès lors la question du sens de lecture d'une médaille. Même si j'utilise ici ce procédé pour des raisons de mise en page, il ne faut pas oublier qu'une médaille se lit d'abord dans un sens, puis dans l'autre. Lorsque l'observateur tient une médaille, il n'a jamais sous les yeux les deux faces de la médaille de manière simultanée. Ces productions mettent en avant la nécessité de lire une face de la médaille, puis l'autre. Mais cela pose aussi la question de ce que sont un droit et un revers en cas d'absence de buste de monarque marquant le point de départ de la lecture de la médaille. Enfin, le dernier point que l'on peut soulever sur le cas de la médaille est celui de la date d'une médaille². J'ai déjà évoqué plus haut le cas de la médaille de Meybusch, qui représente un cas particulier. On peut citer deux cas où la question de la date se pose, celui des médailles de Louis XIV, et le cas des produc-

tions en Angleterre entre 1738 et 1742. Pour le cas de la France, lorsqu'en 1683 François Le Tellier arrive à la direction de la production des médailles, il décide de donner une nouvelle approche à la médaille, qui ne doit plus être qu'un simple élément commémorant des événements occasionnels, mais doit s'inscrire dans la représentation de l'ensemble du règne. Ainsi, d'anciennes médailles déjà produites sont refrappées, sur un diamètre moindre afin d'économiser le métal servant à la production et de standardiser l'ensemble des médailles à partir de cette période. La date utilisée reste pourtant celle de l'événement, et non plus celle de l'année de production. L'objet qu'est la médaille revêt donc une forme d'intemporalité³. Ce cas, bien que particulier, attire l'attention sur une donnée, celle de la datation. Dans bien des cas, le millésime qui apparaît sur une médaille est celui de l'événement représenté, la médaille pouvant être produite pour cet événement, comme un couronnement⁴, ou produite quelques semaines plus tard. Ainsi, année de l'événement et date de production correspondent. L'autre cas est celui des médailles⁵ produites en Angleterre au moment de la guerre de l'oreille de

3 Jeanne Morgan ZARUCCHI, « Medals catalogues of Louis XIV : Art and Propaganda » dans *Sources : Notes in the History of Art*, v. 17, n. 4, 1998, p. 27.

4 Dans le cas des médailles de couronnement d'Anne d'Angleterre, cette dernière monte sur le trône le 8 mars 1702, à la mort de Guillaume III, mais n'est couronnée que le 23 avril. Durant cette période de 47 jours, les médailles sont produites.

5 J'utilise ici le terme de médaille à défaut d'un meilleur terme. Il est à rappeler que ces productions émanent d'entités privées telles que les orfèvres et donc pas de caractère officiel.

2 Voir *Bulletin Numismatique* n°141, p. 24-28.

Jenkins⁶. Les médailles produites le sont à contretemps, puisqu'il faut un délai pour que les informations de batailles arrivent en Angleterre. Ces médailles connaissent un développement jusqu'à la bataille de Cartagena en 1741⁷. Les médailles produites, à cause d'une mauvaise information relayée dans la presse, montraient la flotte anglaise victorieuse et ayant prit la ville alors qu'il s'agissait en réalité d'une défaite. Dans le cas des deux dernières médailles qui nous intéressent ici, elles ne représentent pas de buste, mais la figure de plain-pied de Guillaume, laquelle se trouve intégrée à une scène et n'est pas présente seule. Dès lors, chaque face d'une médaille peut être interprétée de manière indépendante, bien qu'en lien avec l'autre face. Nous sommes en réalité ici devant un ensemble de quatre scènes qu'il faut lire successivement, sans sens prédéfini. La face commune à ces deux médailles crée un lien indéniable entre les médailles. Le droit de l'image 2 porte comme légende les mots DEO VIN/DICE IUSTITIA COMITE⁸. Le graveur fait le choix d'intégrer Dieu qui mandaterait son envoyé afin de venger la justice, avec la figure de Guillaume tenant une épée représentant la justice et venant

6 Que nous connaissons dans l'histoire française comme la guerre de Succession d'Autriche. L'appellation de guerre de l'oreille de Jenkins renvoie dans l'histoire anglaise au conflit qui oppose l'Angleterre et l'Espagne avant que le continent soit touché par le conflit, à la suite d'un contrôle des gardes côtes des colonies espagnoles sur un navire anglais pour une question de contrebande. Durant ce contrôle, le capitaine du navire anglais, Jenkins, se voit couper l'oreille, qui sert de prétexte et de moyen de pression de la communauté marchande de Londres pour demander l'ouverture du conflit contre l'Espagne au gouvernement Walpole.

7 Voir le *Bulletin Numismatique* n°136, page 21.

8 Dieu comme vengeur, la Justice comme compagne.

Les mêmes éléments sont bien présents sur la médaille, mais dans un sens différent, donnant une primauté de royaume qui varie. Lorsque ces éléments sont séparés, le sens s'avère identique à celui de la médaille de Meybusch en suivant le sens de lecture, mais avec une disposition différente, les léopards étant à midi, l'ours à 3h, les lys à 6h et la harpe à 9h.



Image 4.

1 Couronne Guillaume III et Marie II. 1691. Argent. 38mm. 29,91g.

Se pose alors la question du sens de la représentation de cette médaille. Guillaume est-il l'envoyé de Dieu pour soutenir la justice dans le royaume, ou bien pour rétablir et appliquer la justice divine dans le royaume ? Il est nécessaire de prendre en considération ces deux analyses dans la lecture de cette médaille, les deux sens pouvant s'appliquer. Sur le revers commun, la légende évoque un autre élément qu'il faut intégrer pour sa compréhension : CONTRA INFANTEM PERDITIONIS et, en exergue, EXPEDITIO NAVALIS PRO/LIBERTATE ANGLIAE/ MDCLXXXVIII, que l'on peut com-

soutenir Britannia en lui tenant la main au-dessus d'un brasier pour représenter la religion, le serpent de la discorde étant foulé au pied. Britannia porte un ensemble de trois couronnes rappelant les trois royaumes et par extension l'accession de Guillaume à ces royaumes. Il n'est pas possible de se tromper au sujet de la représentation de la scène, puisqu'à l'arrière de Britannia est placé un arbre, dans lequel on peut voir à la fois un rosier ou un oranger, représentation de l'Angleterre ou du Prince d'Orange. Sur son tronc, on peut voir à gauche les chardons de l'Écosse et à droite ce qui semble être des jonquilles⁹ représentant le Pays de Galles. Sous cet ensemble floral se tient un blason composé du léopard d'Angleterre en 1, les léopards couplés à ce qui semble être des fleurs de lys pour la souveraineté anglaise sur le royaume de France en 2, la harpe pour le royaume d'Irlande en 3 et l'ours pour le royaume d'Écosse en 4. Cet ensemble représente à la fois l'ensemble des royaumes au travers de l'arbre et de la composition florale, mais aussi la royauté avec la présence du blason de la monarchie. Pour l'observateur contemporain de la médaille, cette présence héraldique permet de situer la scène dans l'espace, puisqu'il s'agit d'un débarquement qui s'est produit en 1688 en Angleterre. Il est à noter que le respect du sens héraldique fait défaut dans ces deux médailles produites sur le continent. En Angleterre, la représentation sous le format d'un blason uni met les léopards en 1, l'ours en 2, la harpe en 3 et les lys en 4.

9 Ou des plumes. Mais l'ensemble étant tenu par un pied à feuille, je tendrais plus à penser aux fleurs. Ici, nous pouvons discuter de la représentation iconographique dans la mesure où Mark Jones y voit un oranger pour l'arbre, dont le tronc est entouré de roses et de chardons dans son article « The medal as an instrument of propaganda in late 17th and early 18th century Europe: PART 2 » dans *The Numismatic Journal*, v. 143, 1983, p. 211.



Image 3.

1/2 Couronne Guillaume III et Marie II, 1689. Argent. 33mm. 14,84g.

prendre comme *Contre l'enfant de la perdition*¹⁰, *Expédition navale pour la liberté anglaise, 1688*. Il faut lire les deux éléments de la légende ensemble, puisque l'expédition navale semble être présentée comme ayant un lien direct avec la naissance du prince de Galles en juin. Ce n'est pas tellement la naissance de l'enfant qui pose un problème dans l'ordre de succession¹¹, mais bien la possibilité d'avoir en Angleterre une succession catholique qui modifierait alors l'équilibre dans le conflit avec la France. De plus, on présente le règne de Jacques II comme un exemple de monarchie catholique en Angleterre qui viserait à réduire les libertés politiques de la nation. Malgré cette légende, il est impossible de déterminer le parti-pris du graveur sur une considération de la naissance

10 La traduction proposée par l'approche anglaise va plus loin, en proposant *Against the infant of eternal damnation*.

11 Dans le contexte politique de l'Angleterre. Mais ce problème se pose dans le cadre de la succession pour Guillaume et sa femme Marie, se trouvant alors à un degré inférieur dans la succession.

LA NOTION DE LA LIBERTÉ ANGLAISE DANS LA MÉDAILLE.

du prince. Cette médaille ne fait pas état du scandale qui entoure sa naissance. Mais il n'est pas possible d'établir que le graveur ne le sous-entendait pas¹². Le champ représente une scène de débarquement des premières troupes en Angleterre, que l'on pourrait considérer comme les premières vagues. Sur le revers de l'image 1, c'est une nouvelle scène de débarquement qui est représentée, avec le déploiement des troupes.

Notons que la série de médailles d'Arondeaux ne se limite pas simplement à la production de deux médailles puisqu'il existe une troisième médaille¹³, produite entre autre en or, concernant le débarquement de Torbay. Dans cette médaille, le droit présente dans le champ le buste de Guillaume d'Orange, à droite, en armure d'époque, avec une titulature hollandaise indiquant :

GVLIELMVS.III.D.G. PRIN.AVR.HOL.ET.WES.GVB.

Sous l'épaule droite apparaît la date 1688 et sous le buste, l'inscription pour le nom du graveur. G.B.F¹⁴. Le revers est

12 Le 30 juin 1688 naît Jacques François Édouard Stuart. La grossesse de Marie de Modène avait été entourée de doute, au sein de la famille royale puisque Anne, fille de Jacques II, émet des réserves en invoquant que sa belle-mère ne semble pas porter les signes de contrainte physique de la grossesse, en dehors de son ventre. L'assurance de Jacques d'avoir un fils bien avant la naissance de l'enfant et le fait qu'il s'agisse bien d'un héritier mâle renforce l'idée que l'enfant n'est pas du roi. Dans un premier temps, on considère qu'un autre est le père de l'enfant avant que germe la théorie qu'un échange pur et simple ait été effectué à l'accouchement, avec la participation du père Petre, confesseur catholique du roi.

13 Un exemplaire est présent au *Royal Museums* de Greenwich, avec un diamètre de 48mm. L'objet porte la référence MEC0126 pour le musée.

14 George Bower Fecit.

sans doute produite en 1689. Il semble plutôt qu'Arondeaux¹⁶ a produit cette médaille au début de l'année 1689 sans pour autant changer le millésime.

Dans ces 4 médailles, la question de la liberté est associée à la notion de justice et à la question de Dieu, à l'action divine ou à l'action sous le regard de Dieu, donnant son accord. Dans la médaille de Meybusch, Dieu apparaît sur le revers sous la forme de rayons baignant de lumière Guillaume et chassant les nuages. Dans la production d'Arondeaux, c'est le terme de DEO qui est utilisé pour donner son accord à cette action. La notion de Liberté est citée trois fois sur un ensemble de six faces, LIBERTATE deux fois et LIBERTATEM une fois. La notion de justice, elle, est employée deux fois sous la forme de IUSTITIA et sous la forme de ASTRÆA, qui est la déesse de la Justice. Ici, ces trois notions s'entrecroisent. La liberté, la justice et sa défense n'apparaissent que sous le regard de Dieu. Il ne faut pas occulter le fait que cette action s'effectue dans le cadre de la défense de la foi protestante, en opposition avec les exactions catholiques de Louis XIV sur le continent et de Jacques II dans le contexte de la limitation des libertés anglaises. Mais de quelle liberté est-il question ? Plus que d'une liberté, il s'agit d'une défense de la tradition anglaise. En matière religieuse, il n'est pas question d'une liberté quelconque de culte, puisque l'acte de tolérance établit par Jacques II n'a qu'un écho négatif dans le monde politique anglais. Cet

16 Je considère ici que la médaille doit être attribuée à Arondeaux, qui produit à la fois en or et dans des modules de ce diamètre.

identique au droit présenté pour l'image 2. Apparaît ici l'inscription R.A.F. sous la scène du champ, sous forme d'exergue sur la gauche de la médaille. Toutefois, nous sommes ici devant l'utilisation et la combinaison d'un droit et d'un revers au sujet d'un même thème, le débarquement de Torbay, mais dont le droit et le revers sont produits par deux graveurs différents, puisque le droit de cette médaille est produit non par Arondeaux, mais par George Bower. Cependant, cette médaille pose une question quant à son lieu de production. Elle doit probablement être produite dans les Provinces-Unies. L'association du droit d'une médaille produite par Bower, qui est graveur en Angleterre, démontre la circulation de ces objets en dehors de leur zone de production, même pour les productions non officielles. Nous sommes devant la reprise d'un type produit par un autre graveur, ce qui peut signifier qu'Arondeaux ne possédait pas de portrait de Guillaume¹⁵, et a alors préféré reprendre une production anglaise. Je tiens ici à mettre une nouvelle fois en avant la question de la datation dans la mesure où le musée de Greenwich donne comme date l'année 1688 en raison de l'inscription sur le buste. Or, la médaille de Bower est produite fin 1688, après le débarquement de Guillaume. Si cette médaille d'Arondeaux est bien produite en 1688 dans les Provinces-Unies, il faut remettre en perspective la vitesse de circulation de ces éléments, la médaille arrivant entre le 10 novembre et le 31 décembre 1688. Même si ces deux médailles sont produites en 1688, la médaille réunissant deux des éléments de chaque médaille est

15 Élément pouvant être confirmé par l'absence de buste sur les deux médailles présentées ci-dessus, l'image 2 présentant une figure de plain-pied que l'on peut considérer comme allégorique.

acte de tolérance apparaît pour le Parlement comme une tentative de renverser le protestantisme en faveur de catholiques minoritaires. Il est alors question d'une défense de l'anglicanisme traditionnel établi lors des règnes de Henri VIII et d'Élisabeth. En matière politique, l'objectif est une défense de la tradition électorale, Jacques II tendant à vouloir réorganiser la carte électorale¹⁷ en faveur de catholiques. La médaille de Meybusch semble le mettre en avant dans la représentation des trois figures, celles de la foi, de la loi et de la liberté. La souveraineté n'est présentée à Guillaume que dans le respect des trois entités anglaises telles qu'elles sont établies, donnant ainsi un aspect conditionnel à la monarchie. Cette notion de liberté est à considérer non du point de vue du seul médailleur, mais en lien avec le contexte historique de l'Angleterre. Cette notion de liberté évoquée par les graveurs sur le continent ne correspond pas exactement à une réalité interne, tout en soulevant la question de la manière de la perception de la liberté au XVII^e siècle. Dans notre lecture de ces médailles, nous devons faire attention à deux éléments : la séparation physique du graveur avec le sujet dont il fait état dans sa médaille et la séparation temporelle entre le moment de la production de la médaille et son observation *a posteriori*, l'observateur pouvant être influencé par les termes employés par le graveur, termes dont le sens évolue au fil du temps.

Thomas COCANO

17 Par le rappel des chartes de chaque ville et l'octroi d'un nouveau document.

Monnaies vendues précédemment dans

eMONNAIES 2



Statère d'or
de VERCINGETORIX

52 000€



PLOTINE
Aureus

24 000€



NUMONIA
Denier

5 001€



LOUIS XVI
Louis dit « au génie »

7 510€

ACCÈS À L'INTÉGRALITÉ DES PRIX RÉALISÉS [EN CLIQUANT ICI](#)

HIGHLIGHTS

eMONNAIES 3



fmd_353086



20 000 €/35 000 €



bgr_354883



9 500 €/15 000 €



fwo_354583



20 000 €/30 000 €



bry_354639



8 500 €/16 000 €



fwo_354581



8 000 €/20 000 €



bry_354653



8 000 €/12 000 €



fmd_355584



6 800 €/9 000 €

DATE DE CLÔTURE : 30 JUIN 2015 à partir de 14 heures

contactez-nous : contact@cgb.fr



Astérix® ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

2015 est la troisième et dernière année de la série des euros à valeur faciale « Les Valeurs de la République » lancée par la Monnaie de Paris en 2013 pour succéder à la série des Euros des régions.

Après l'échec de la première série en 2013, la Monnaie de Paris a sans doute jugé ce thème des Valeurs de la République trop austère et - sans doute également du fait des pertes financières importantes - a procédé à une refonte complète de son approche, beaucoup ludique et grand public. Ce thème des Valeurs de la République (Liberté, Égalité, Fraternité, République et Paix) a donc été couplé en 2014 avec un grand

nom de la bande-dessinée, Jean-Jacques Sempé.

Ces Euros à valeur faciale sont ainsi devenus les Euros Sempé. En 2015, la Monnaie de Paris frappe encore plus fort en s'associant avec Albert Uderzo, dessinateur d'Astérix et Obélix.

2015 est donc l'année Astérix et les Valeurs de la République. La série sera commercialisée en deux temps (30 mars 2015 puis septembre 2015) et se composera de la manière suivante :

- 24 pièces de 10 Euros (333 %^{oo}, ø 31 mm, poids 17 g) avec un tirage à 125 000 exemplaires chaque.

- 12 premières pièces commercialisées à compter du 30 mars 2015, 4 pièces de 10 Euro pour chacune des 3 valeurs (Liberté, Égalité, Fraternité).

LIBERTÉ



10€ Liberté FLAMBEAU

Astérix tient le flambeau de la Liberté, clin d'oeil à la statue de la Liberté de

New York. Dessin issu de l'album *La grande traversée*.



10€ Liberté CHAINES

Obélix libère un Breton de ses chaînes. Dessin issu de l'album *Astérix chez les Bretons*.



10€ Liberté BONEMINE

Abraracourcix, le chef du village et sa femme Bonemine. Celle-ci protège sa

liberté en lui criant « Je ne suis pas ton esclave ». Dessin issu de l'album *La rose et le glaive*.



10€ Liberté RIRE

Astérix, Obélix et Idéfix rient jusqu'à en pleurer. Scène issue de l'album *Le cadeau de César*.

ÉGALITÉ



10€ Égalité VAISSELLE

Agecanonix le doyen du village avec sa femme M^{me} Agecanonix. Celle-ci fait faire la vaisselle à son mari et symbolise ainsi l'égalité homme-femme. Dessin issu de l'album *La zizanie*.



10€ Égalité PAROLE

Scène entre Assurancetourix, Abraracourcix et Orthopédix. Il s'agit d'un débat entre le Chef et Orthopédix, à qui un légionnaire a vendu un titre de propriété du village. Les deux hommes s'affrontent mais respectent l'égalité du temps de parole. Dessin issu de l'album *Le cadeau de César*.

ASTÉRIX ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



10€ Égalité RAMEURS

Obélix et Astérix ramant dans une galère, symbole de l'égalité dans l'effort. Dessin issu de l'album *Astérix aux Jeux Olympiques*.



10€ Égalité POTION FEMME

Distribution de potion à tous les hommes et femmes du village, symbole d'égalité. Dessin issu de l'album *Le divin*.

FRATERNITÉ



10€ Fraternité GRECS

Panoramix rencontrant un Grec. Les Gaulois se rendent à Athènes pour participer aux Jeux Olympiques et fraternisent avec les Grecs. Dessin issu de l'album *Astérix aux Jeux Olympiques*.



10€ Fraternité BRETONS

Lors de leur voyage en Grande-Bretagne, Astérix et Obélix fraternisent

avec Jolitorax et les Bretons. Dessin issu de l'album *Astérix chez les Bretons*.



10€ Fraternité BELGES

Chef Abraracourcix riant avec le chef belge. Dessin issu de l'album *Astérix chez les Belges*.



10€ Fraternité ESPAGNOLS

Dans sa volonté de conquête, César s'intéresse à l'Hispanie. Astérix et Obélix s'y rendent, et Obélix y découvre la

danse. Dessin issu de l'album *Astérix en Hispanie*.

Une seconde série de 12 pièces de 10 Euros illustrant de nouveau ces trois thèmes sera commercialisée à la rentrée 2015.

Ces pièces de 10 Euros Astérix et les Valeurs de la République seront disponibles :

- sous blister dans les bureaux de poste et chez les buralistes participant à l'opération ;

- sous coffret auprès des revendeurs participant à l'opération. Ceux-ci commercialisent également en exclusivité trois

mini médailles sur le thème du film *Astérix Le Domaine des Dieux* ;

- sous bourse en suédine auprès de la Monnaie de Paris.

• **2 pièces de 50 Euros La Paix (900 ‰, ø 41 mm, poids 41 g) avec un tirage à 50 000 exemplaires chacune.**

50 Euro La Paix - Le Banquet. Sortie le 30 mars 2015. Scène du banquet final de l'album *Le fils d'Astérix*.

À la rentrée, la seconde pièce de 50 Euro La Paix sera illustrée par Idéfix tenant dans sa gueule un rameau d'olivier.

Les deux monnaies seront vendues dans des petites cartelettes.

• **1 pièce de 500 Euros La République (999 ‰, ø 29 mm, poids 9 g) avec un tirage à 25 000 exemplaires (sortie rentrée 2015).**

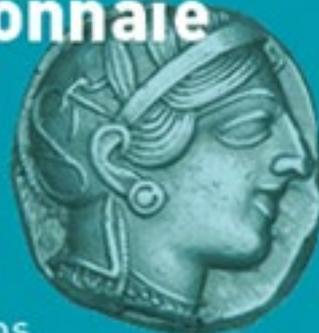
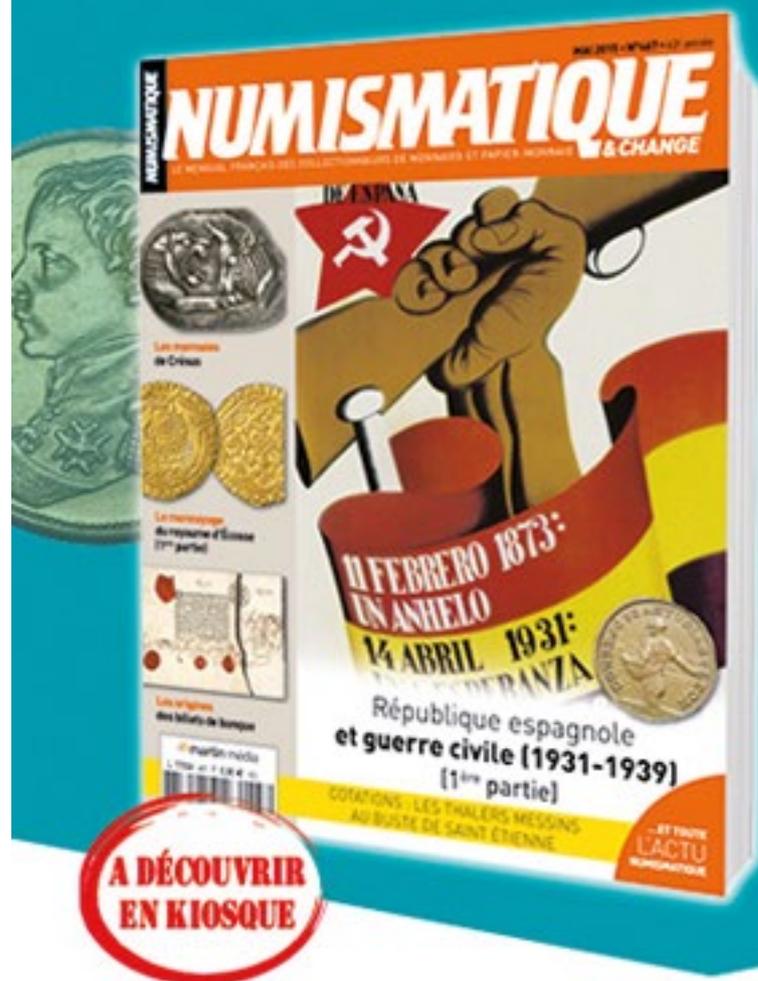
La prise de risque est mineure pour la Monnaie de Paris avec ce thème fédérateur attirant à la fois les numismates et les collectionneurs d'Astérix et Obélix. La relative faiblesse des tirages (125 000 exemplaires pour chacune des 24 pièces de 10 Euro à valeur faciale) devrait entretenir le marché. On peut effectivement penser qu'il ne sera pas aisé de se procurer chacune de ces pièces dans les différents bureaux de poste ou de tabacs les proposant afin de constituer la série complète.

Sources photos et textes vignettes :
Monnaie de Paris

Marielle LEBLANC



La revue référence des collectionneurs de monnaies et papier-monnaie

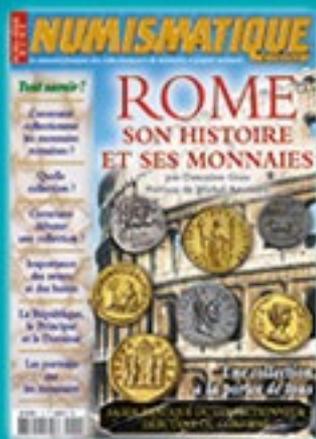
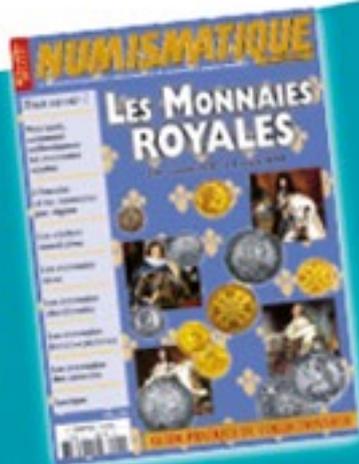


Depuis 40 ans,
Numismatique & Change
est au service de
passionnés qui profitent
chaque mois d'études
historiques, d'informations
techniques, de conseils
de spécialistes et d'un
panorama complet de
l'actualité.



Rendez-vous sur www.numismatique-change.fr

Abonnez-vous en ligne ou contactez le  N° Indigo 0 825 82 63 63



ASTÉRIX, OBÉLIX ET UDERZO À LA MONNAIE DE PARIS



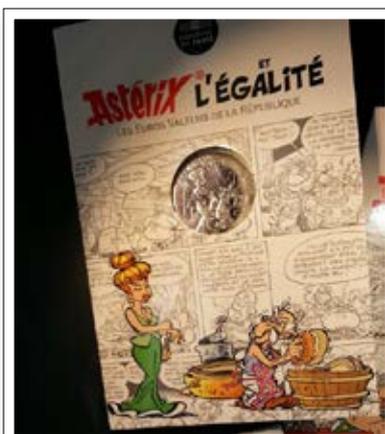
Mercredi après-midi 25 mars 2015, la Monnaie de Paris a ouvert ses portes et son salon d'honneur Guillaume Dupré pour une conférence de presse à l'occasion du lancement de la nouvelle série 10€ 2015, Astérix et les Valeurs de la République. Albert Uderzo, père créateur du personnage d'Astérix, fut l'invité d'honneur de cet événement.

Notre précédent article sur le sujet présente les différentes monnaies de la série. Quelques-unes d'entre elles étaient vendues en avant-première ce mercredi dès 16h à un stand éphémère installé dans le hall d'entrée de l'hôtel Conti.

Au cours de la soirée, le travail des graveurs fut mis à l'honneur. Deux graveurs de la Monnaie de Paris étaient présents dans le salon avec leur matériel de gravure sur métal. Armés de leurs

burins, échoppes pour gravure, gouges à gravure, petits marteaux, massettes, pointes rondes, coins monétaires et épreuve en plomb, les deux artisans nous ont démontré une partie de leur savoir-faire et de leur implication dans la fabrication de ces nouvelles monnaies de 10€.

Albert Uderzo a par ailleurs témoigné son respect et son admiration pour le travail réalisé par ces hommes et femmes



talentueux. Il jugea extraordinaire la capacité à traduire en volumes, ombres et lumières, les lignes plates de ses dessins. Il a félicité pour son travail Joaquim Jimenez, graveur créateur de la 10 Francs Jimenez de 1986, que vous pouvez d'ailleurs voir sur cette photo au côté d'Albert Uderzo observant le travail de l'un de ces deux graveurs de la Monnaie de Paris.

Et voici une partie du discours de remerciement d'Albert Uderzo que nous avons enregistré le jour de la conférence.



Alice JUILLARD



Quel serait à vos yeux le meilleur ambassadeur de la Chine ? Loin de nous l'idée de faire de la politique internationale, mais le Panda est probablement le plus connu des ambassadeurs du pays du Milieu, et celui qui fait le plus consensus... Selon Wikipedia, « en Chine, le Panda est considéré comme un « trésor national »

et lorsqu'il est offert, un tel cadeau ne peut se refuser. Cependant, sous la pression des environnementalistes, cette politique a officiellement cessé en 1984 et a été remplacée par des prêts à long terme accordés à des zoos étrangers ». La France ne fait pas exception, et chacun a pu entendre parler de Yuan Zi et Huan Huan, les deux fameux pandas prêtés au zoo de Beauval en 2012.

Si 1984 est la fin des dons de Panda chinois, deux ans auparavant, une série de Pandas (en or et en argent) était mise en place en Chine, pour devenir sa monnaie officielle auprès des collection-

neurs. Depuis 1982, et surtout ces dernières années, le panda est particulièrement populaire en numismatique. Nous n'avons pas eu beaucoup de panda chinois jusqu'à ce jour, mais nous proposons actuellement la toute dernière pièce en argent de 10 Yuan 2015 rapportée dans nos valises de la bourse de Macau et un billet fantaisie très intéressant rapporté de la bourse de Singapour...

Vous constaterez en consultant notre Boutique et ses Archives que d'autres pays ont surfé sur la vague des pandas... Notons par exemple la Corée du Nord et les USA.

Samuel GOUET



PREMIER ET SEUL SERVICE EUROPÉEN DE "GRADING" DE PAPIER-MONNAIE

Maintenant vous pouvez avoir vos billets "gradés" sans les envoyer à travers le monde. Une équipe d'experts en papier-monnaie basés en Europe va grader vos billets avec précision, en toute sécurité et plus rapidement que vous ne le pensez. Voyez par vous-même à l'adresse: www.icgrading.com

Si vous aimez le papier-monnaie, vous allez aimer notre "grading".



INTERNATIONAL CURRENCY GRADING

Your guiding light in banknote grading

www.icgrading.com

NOUVEAU SERVICE DE VENTE AUX ENCHÈRES EN DÉPÔT VENTE

ICG "ONE-STOP SHOP"
"FAITES GRADER" VOS BILLETS, NOUS LES LISTONS SUR EBAY OU LES CONSIGNONS AUX MEILLEURES MAISONS DE VENTES AUX ENCHÈRES EN UNE SEULE ÉTAPE.



Syn Knight
Currency Auctions



UN SALON PLACÉ SOUS LE SIGNE DU DEUIL

Le salon SICF 2015 s'est déroulé du 27 au 29 mars au Sands expo & Convention Center, dans le quartier d'affaires de Marina Bay à Singapour. Après l'enthousiasme suscité par le salon de Pékin, notre envie de faire découvrir et de promouvoir la numismatique française en Asie était à son comble. C'est donc avec beaucoup d'impatience et très motivés que nous nous sommes rendus à Singapour.

Cependant, c'est dans une ville en deuil national que nous sommes arrivés. La mort du premier ministre, Lee Kuan Yew, fondateur de Singapour, intervenue en début de semaine, avait fortement marqué la vie quotidienne locale. De nombreux lieux de recueillement avaient été érigés. Son image était visible partout. La vie continuait, mais loin de l'image trépidante et pleine d'effervescence que nous avions de Singapour.

Ce contexte a directement affecté le salon, qui a accueilli 60 % de visiteurs de moins que l'année précédente. Toutefois, ces circonstances n'ont pas directement impacté les résultats que nous avons obtenus.



Les trois jours de bourse ont débuté le vendredi, dès 9h du matin. L'entrée était libre et, malgré une fréquentation en baisse (ressentie surtout le dimanche, jour des Funérailles), l'accueil qui nous a été réservé par les visiteurs et les professionnels a dépassé nos espérances.

L'organisation du SCIF était tout simplement parfaite. Dès 2014, nous avons reçu toutes les informations nécessaires à notre participation au salon. Serena a tout supervisé, répondant à toutes nos demandes avec une efficacité hors du commun. Peter Yeung, le président de Panda America, est venu en personne s'assurer du bon déroulement du salon et nous a demandé si nous avions des suggestions pour l'édition 2016. Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement toute l'équipe organisatrice de Panda America pour leur efficacité et la qualité de leur organisation.

Ce salon regroupait aussi bien des professionnels traditionnels, principalement d'origine asiatique et américaine, proposant un large choix de billets et de monnaies, que des grandes maisons d'enchères et de grading. Nous notons la participation de la jeune société anglaise International Currency Grading (ICG), venue promouvoir son savoir-faire dans le grading de billets.

Hormis un stand de la Monnaie de Paris tenu par des représentants locaux, nous étions encore une fois les seuls Français du salon. Professionnels et visiteurs étaient ravis de voir que nous venions de si loin pour présenter monnaies, médailles et billets français. L'anglais étant la langue principalement utilisée, les échanges ont été facilités.

Grâce à un emplacement privilégié à l'entrée du salon, la première prise de contact avec les visiteurs s'est faite par la distribution de nos flyers accompagnés d'une petite monnaie française, qui n'a pas manqué de créer la surprise. Pour les

UN SALON PLACÉ SOUS LE SIGNE DU DEUIL



Singapouriens, recevoir de « l'argent » en cadeau fut un geste inattendu qui, pour nous, fut l'occasion de susciter l'intérêt de certains des visiteurs vis-à-vis de notre monnaie : Le Franc.

Des plus jeunes aux plus âgés, tous ont été sensibles à notre présentation. Ce fut pour nous un grand plaisir d'expliquer que le Franc était notre devise avant l'arrivée de l'Euro. De nombreuses questions nous ont été posées sur les thématiques de nos billets, pièces ou médailles. Nous avons pu apprendre ainsi quels étaient les principaux thèmes de collection abordés dans ce pays. Certains clients nous ont acheté des billets ou des médailles uniquement pour la qualité des dessins ou des gravures, certains nous précisant « *I don't buy money, I buy art* ». D'autres s'intéressaient à un détail comme une région, une ville, un monument qu'ils connaissaient : Paris, la Normandie, la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris, la Tour Eiffel, etc. Pour les billets français, certains se passionnaient pour les chiffres ainsi que pour les suites de numéros. Nous avons pu aussi noter la part importante de collectionneurs avertis



dans le domaine de monnaies et des billets français. [Notre livre Le Franc 10 rencontre plus d'un amateur.](#)

Vous pouvez retrouver l'ensemble des photos du salon sur [la page Facebook de Cgb.fr](#).

Nous avons d'ores et déjà décidé de participer à l'édition 2016 pour retrouver les visiteurs de l'un des plus grands salons d'Asie. Mais d'ici là, nous aurons l'occasion de revoir notre clientèle asiatique sur les salons de Tokyo, Pékin, Macao et Hong-Kong...

Didier LELUAN



Mercredi 6 mai 2015 sera la date de sortie officielle de la nouvelle 5 Euro autrichienne, « Forces armées autrichiennes - Protection et Assistance ».

Outre l'hommage rendu aux forces militaires autrichiennes, la [Münze Österreich](#) célèbre aussi à travers cette pièce le sixième anniversaire du Traité d'État signé le 15 mai 1955. Celui-ci mit fin à dix années d'occupation de l'Autriche par les quatre puissances victorieuses de 1945 et rétablit l'Autriche en tant qu'Etat indépendant, souverain et démocratique. Le traité ouvrit également la voie à la création de l'Armée



NOUVELLE 5 EURO AUTRICHE :

« FORCES ARMÉES AUTRICHIENNES »

fédérale autrichienne (Bundesheer). En 2005, la Münze Österreich avait déjà commémoré le cinquantenaire de ce Traité, acte fondateur et fondamental de l'Autriche actuelle.

En plus de leur devoir de défense du territoire autrichien, les Forces armées autrichiennes jouent un rôle de premier plan dans les opérations de maintien de la paix à l'international et au cours de missions de secours humanitaire. Elles fournissent par ailleurs une aide précieuse en cas de catastrophe naturelle.

À l'avant de la pièce a été représenté un hélicoptère Black Hawk S-70 de transport militaire intervenant lors d'une opération de sauvetage, avec au premier plan un soldat en mission de maintien de la paix.

La Münze Österreich a donc choisi de représenter son armée et ses soldats non comme des guerriers mais comme des protecteurs et pacificateurs.

Au revers figure le dessin classique des pièces de 5 Euro autrichiennes, le

chiffre « 5 » entouré des blasons des 9 provinces fédérales autrichiennes.

La Münze Österreich fait par ailleurs preuve de constance (d'où sa force commerciale) dans les différentes déclinaisons de cette série 5 Euro « Forces armées autrichiennes - Protection et Assistance ». Ainsi, elle propose au choix :

- un blister contenant la 5 Euro en argent (800 ‰) en qualité Brillant Universel frappé à 50 000 exemplaires maximum ; ou
- une 5 Euro circulante en cupro-nickel frappée à 200 000 exemplaires.

Crédits photos : [Münze Österreich](#).

Marielle LEBLANC



CARAMBAR

ET PIÈCES DE 1 FRANC

Saviez-vous que, depuis le 31 mars et jusqu'au 3 mai 2015, vous pouviez échanger vos pièces en Franc contre... des Carambars ?

Lancée le 1^{er} avril par la célèbre marque de confiseries, l'opération « la blague à 1 franc » n'est cependant pas un poisson d'avril.

Le but de l'opération (en plus du coup marketing, bien entendu) est de récolter des fonds au profit de l'association Le Rire Médecin.

Vous pouvez y participer de plusieurs manières :

- échanger vos anciens Francs dans une des boulangeries participant à l'événement (pas plus de quelques-unes par département) ;
- avoir la chance de tomber sur le truck (camion) Carambar qui sillonne la France au mois d'avril.

Le principe est simple : 1 franc = 1 Carambar.

Voilà une façon originale pour les collectionneurs d'échanger leur double, triple, quadruple, etc., tout en faisant plaisir à leurs enfants !

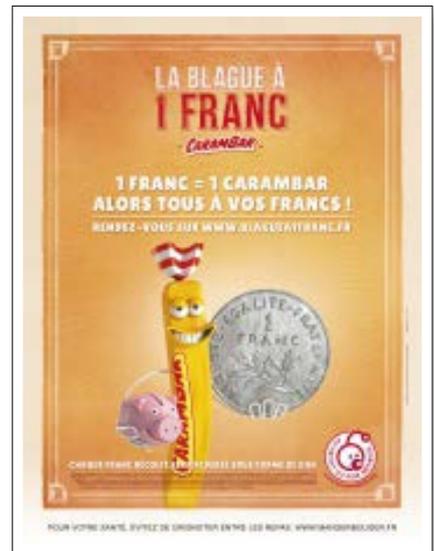
Vous pouvez également participer à l'opération en envoyant une photo sur le site Carambar ou participer à la campagne de dons sur Twitter en postant une blague.

Voilà une jolie manière d'aborder l'histoire monétaire avec vos enfants !

En revanche, si comme le Carambar de la vidéo publicitaire de la marque, vous possédez une

1 Franc 1959, ne l'échangez pas contre un carambar... mettez-la plutôt en vente sur Cgb.fr:

*Marielle
LEBLANC*



APRÈS LES MÉDAILLES SOUVENIR, LES BILLETS SOUVENIR

Vous avez sans doute déjà aperçu lors de vos sorties culturelles et touristiques des distributeurs de médailles souvenir vous permettant d'acquérir et de collectionner des jetons du monument ou du lieu visité. Vous pourrez dorénavant acquérir des billets souvenir dans une centaine de monuments et de lieux touristiques.

Ces billets souvenir à valeur 0€ sont vendus depuis le 1^{er} avril 2015 au prix de 2€ dans la plupart des lieux touristiques (Opéra Garnier, Tour Eiffel, Arc de Triomphe, Château de Chambord,

Mont Saint-Michel, Fort Boyard, Panthéon, Viaduc de Millau, Puy de Sancy etc.).

Tout comme les médailles souvenir, les billets souvenir de 0€ seront vendus dans des distributeurs automatiques. Même réseau, même mode de distribution... même créateur.

Richard Faille, qui commercialise ces nouveaux billets souvenir, fut en effet l'initiateur, en 1996, des médailles souvenir en partenariat avec la Monnaie de Paris. Entre 1996 et 2012 (date à laquelle il céda son activité à la Monnaie de Paris), sa société écoula pas moins de

60 millions de médailles souvenir dans 800 sites européens.

Il réédite donc l'opération en 2015 avec ces billets souvenir numérotés, présentant la plupart des caractéristiques des billets Euro actuels (hologramme, filigrane, etc.), mais sans valeur faciale et de format très différent.

Comme pour les médailles souvenir, un second marché est déjà à l'oeuvre sur Ebay pour ces billets souvenir.

Crédits photos : Mémorial Charles de Gaulle et Musée Invalides.

*Marielle
LEBLANC*



DES BILLETS POUR LA DÉMOCRATIE LES PREMIERS BILLETS DE RÉSISTANCE APPARAISSENT SOUS LE SECOND EMPIRE !

2 décembre 1851. Louis Napoléon Bonaparte s'empare du pouvoir par un coup d'état. C'est la fin de la II^e République et le début du Second Empire. Napoléon III, qui fait fi de ses promesses « démocratiques », restaure rapidement l'empire à son profit et donne à celui-ci un caractère autoritaire. Des restrictions sont apportées aux libertés publiques et, par une série de décrets consécutifs, le Prince-Empereur liquide progressivement l'opposition. Une véritable « loi des suspects » permet de multiplier les arrestations, les déportations et les détentions lointaines dans les bagnes naissants de Cayenne et d'Algérie.

Afin d'échapper à une peine d'emprisonnement, certains républicains choisissent volontairement l'exil, de Victor Hugo, le plus célèbre, à François Ledru-Rollin, figure emblématique du « Parti Républicain », qui choisi de s'exiler en Angleterre. Boichot, quand à lui, sera détenu à Belle-Isle à partir de 1854, suite au procès de l'été 1853.

Les républicains réfugiés à Londres fondent une nouvelle société secrète. Voici ce que l'on peut en lire dans une étude parue en 1858, intitulée « Les conspirateurs en Angleterre » de M. Ch. de Bussy : « Cette société secrète est composée en grande partie de réfugiés français [...] et s'intitule la COMMUNE RÉVOLUTIONNAIRE. Elle répand des écrits incendiaires en France et par toute l'Europe, en ayant soin [...] de faire des souscriptions, car l'argent est le [...] seul but réel de tous ces agitateurs. Le 22 juillet 1853, quelques-uns des illustres membres de la Commune Révolutionnaire, ont eu à rendre compte à la justice de leurs faits et gestes [...]. Voici ce que les journaux de Paris ont dit de ce procès... Tribunal de Police correctionnel (6^e chambre). Audience de JUGEMENT du 22 juillet 1853 : on peut lire, parmi les pièces versées au dossier : « 3^o Une pièce en forme de billet, portant : Contribution volontaire, 1 franc ; Commune révolutionnaire ; République démocratique et sociale universelle. Ledit billet ayant au dos le timbre de la Commune Révolution-

naire et les signatures en caractères imprimés : Félix Pyat, Causidière, Boichot. [...] ». (Voir photos du billet ci-dessous).

Un deuxième billet pour l'Alliance républicaine des peuples

Je cite M. Ch. de Bussy de nouveau : « Les réfugiés de Londres ont fondé une autre société secrète dite « Alliance républicaine des peuples ». Comme toutes les autres du même genre, et composée des mêmes éléments, cette société démocratique et sociale a pour but de révolutionner l'Europe [...]. L'extrait suivant du journal « la Liberté », de Lille, chef-lieu du département du nord, est une pièce officielle pour l'histoire :

Tribunal correctionnel de Lille (Audience du 31 août 1853)

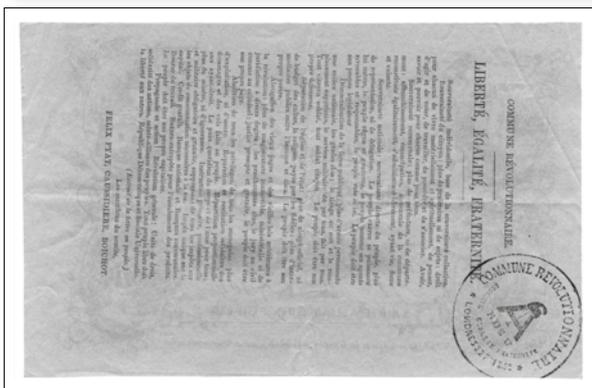
Les correspondances des journaux, tant de l'intérieur que de l'étranger, annonçaient, il y a environ quatre mois, que le comité supérieur du socialisme universel, dont la plus grande partie des membres résident à Londres, venait d'essayer de battre monnaie, reconnaissant que, si l'argent est le nerf de la guerre, il est aussi le mobile, le levier des conspirations.

On faisait appel à tous les adeptes de la démocratie socialiste, sur tous les points du globe, en les conviant à une souscription de 1 franc par tête : pour leur procurer la faculté d'apporter leur offrande à la caisse commune, des bons étaient créés. Ces bulletins consistent en une petite vignette carrée, au centre de laquelle on lit : ALLIANCE RÉPUBLICAINE DES PEUPLES ; BON POUR UN FRANC ». (Voir photos du billet ci-dessous).

Yann-Noël HÉNON

Ci-dessous : le coupon de souscription de l'« ALLIANCE RÉPUBLICAINE DES PEUPLES » signé par Ledru-Rollin. Londres, 1852 (?). On y trouve les noms de « martyrs » révolutionnaires tels que Mikhaïl Bakounine, Lajos Batthyány, Robert Blum et Jean-Baptiste Baudin (tué sur une barricade parisienne en décembre 1851 et dont la dépouille repose aujourd'hui au Panthéon).

Depuis 1995, un seul exemplaire identique a été proposé à la vente par Cgb.fr !



Présentez vos pièces lors d'une des ventes aux enchères majeurs de Hong Kong

**Vente aux Enchères
Août Hong Kong**
24-26 Août 2015
Fin des dépôts
le 17 Juin 2015

**Vente aux Enchères
Décembre Hong Kong**
8-9 Décembre 2015
Fin des dépôts
le 28 Septembre 2015

Dès maintenant vous pouvez mettre en dépôt vos pièces à Stack's Bowers Galleries France qui réunit les plus prestigieuses monnaies du monde.

Voici les lots de la vente de Hong Kong au mois d'Avril 2015 :



CHINA—PROVINCIAL BANKS. Ili Official Currency Bureau. 1000 Cash, Yr. 1 (1909). P-S2149. CMC Choice About New 35.



CHINA—PROVINCIAL BANKS. Ili Official Currency Bureau. 2000 Cash, Yr. 1 (1909). P-S2150. CMC Choice About New 35.



CHINA. Fuzhou (Foochow). Imperial Gold Award Medal for the Establishment of the Foochow Arsenal, ND (ca. 1874). ALMOST UNCIRCULATED.

CHINA. 7 Mace 2 Candareens (Dollar) Pattern, CD (1900). NGC MS-63.
Ex: Taisei-Baldwin-Gillio Hong Kong Coin Auction Sale 17 featuring the Ng Yin Boon Collection Chinese Coinage Lot #68, June 11, 1994. W&B Capital Collection.



CHINA. Chihli (Pei Yang). Tael, Year 33 (1907). Tientsin Mint. NGC MS-63.
Ex: Taisei-Baldwin-Gillio Hong Kong Coin Auction Sale 17 featuring the Ng Yin Boon Collection Lot #150, June 11, 1994. W&B Capital Collection.



CHINA. Kiangnan. 7 Mace 2 Candareens (Dollar), ND (1898). PCGS MS-63 Secure Holder.
Ex: Taisei-Baldwin-Gillio Singapore Coin Auction Sale 20 Lot #29, February 23, 1995. W&B Capital Collection.



CHINA. Kwangtung. 7 Mace 3 Candareens (Dollar), ND (1889). NGC AU-58.
Ex: Taisei-Baldwin-Gillio Hong Kong Coin Auction Sale 18 Lot #432, September 8, 1994. W&B Capital Collection.



CHINA. Two Piece Dragon & Phoenix Proof Set, 1990. NGC PROOF-68 ULTRA CAMEO & PROOF-69 ULTRA CAMEO.



CHINA. Two Piece Dragon & Phoenix Proof Set, 1990. NGC PROOF-68 ULTRA CAMEO & PROOF-69 ULTRA CAMEO.



Nos experts sont à votre disposition, contactez-les pour faire une estimation ou un dépôt :
Pour contacter Ron Gillio vous pouvez appeler ou écrire à Maryna Synytsya,
sa collaboratrice au + 33 6 14 32 31 77 ou par mail : msynytsya@stacksbowers.com

800.458.4646 West Coast Office • 800.566.2580 East Coast Office
1063 McGaw Avenue Ste 100, Irvine, CA 92614 • 949.253.0916
Info@StacksBowers.com • StacksBowers.com

New York • Hong Kong • Irvine • Paris • Wolfeboro

SBG BN Aug-Dec 2015 150317

Stack's Bowers
GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer

STATISTIQUES 500F PASCAL (5 871 BILLETS)

LES RÉFÉRENCES

Année	Référence	Alphabets	Nombre de billets		
			Par année	Par référence	Par alphabet
1968	71 - 1	1 à 5	127	90	18,0
	71 - 2	6 à 7		37	18,5
1969	71 - 3	8 à 13	143	113	18,8
	71 - 4	14 à 15		30	15,0
1970	71 - 5	16 à 23	123	123	15,4
1971	71 - 6	24 à 25	70	26	13,0
	71 - 7	26 à 27		44	22,0
1972	71 - 8	28 à 30	37	37	15,4
1973	71 - 9	30 à 32	161	50	19,2
	71 - 10	33 à 40		111	13,9
1974	71 - 11	41 à 43	159	55	18,3
	71 - 12	44 à 49		104	17,3
1975	71 - 13	50 à 55	108	108	18,0
1976	71 - 14	56 à 61	219	117	19,5
	71 - 15	62 à 66		102	20,4
1977	71 - 16	67 à 73	431	158	22,6
	71 - 17	74 à 87		273	19,5
1978	71 - 18	88 à 97	174	174	17,4
1979	71 - 19	98 à 101	225	97	24,4
	71 - 20	102 à 107		128	21,3
1980	71 - 21	108 à 117	350	187	18,4
	71 - 22	118 à 127		166	16,6
1981	71 - 23	128 à 137	391	191	19,1
	71 - 24	138 à 141		76	19,0
	71 - 25	142 à 146		124	24,8
1982	71 - 26	147 à 156	348	197	19,7
	71 - 27	157 à 166		151	15,1
1983	71 - 28	167 à 184	424	224	12,4
	71 - 29	185 à 194		200	20,0
1984	71 - 30	195 à 204	311	158	15,8
	71 - 31	205 à 214		153	15,3
1985	71 - 32	215 à 224	299	167	16,7
	71 - 33	225 à 234		132	13,2
1986	71 - 34	235 à 244	106	106	10,6
1987	71 - 35	245 à 254	322	147	14,7
	71 - 36	255 à 260		93	15,5
	71 - 37	261 à 269		82	9,1
1988	71 - 38	270 à 277	237	138	17,2
	71 - 39	278 à 285		99	12,4
1989	71 - 40	286 à 295	274	140	14,0
	71 - 41	296 à 301		86	14,3
	71 - 42	302		48	48,0
1990	71 - 43	303 à 312	248	114	11,4
	71 - 44	313 à 322		83	8,3
	71 - 45	323 à 328		51	8,5
1991	71 - 46	329 à 344	249	150	9,4
	71 - 47	345 à 350		46	7,7
	71 - 48	351 à 355		53	8,8
1992	71 - 49	356 à 382	273	175	6,5
	71 - 50	383 à 396		98	7,0
1993	71 - 51	397 à 404	62	24	3,0
	71 - 52	405 à 411		28	4,0
	71 - 52a	412		10	10,0



Plus petit numéro connu : A.001 n° 137

Plus grand numéro connu : R.412 n° 36373

Les numéros de ces 5 871 billets ont été relevés dans les mêmes conditions.

Ils ne constituent pas un inventaire mais une statistique qui permet de comparer la rareté relative des diverses séries.

LES LETTRES

A	274	K	264	T	208
B	236	L	230	U	207
C	255	M	220	V	238
D	237	N	244	W	217
E	250	O	254	X	200
F	273	P	184	Y	222
G	276	Q	255	Z	195
H	237	R	232		
J	218	S	245		

LES ALPHABETS SPÉCIAUX ou À SURVEILLER

Alphabet 1 : 25 billets relevés, dont 7 en lettre A

L'alphabet 30 a la particularité d'être scindé entre deux dates (un listing des billets est consultable sur mon site)

L'alphabet 302, unique alphabet en date du 6-7-1989 a été le plus conservé de tous.

À partir de l'alphabet 315, très nette diminution des quantités recensées.

Alphabet 412 : 10 billets dans ces statistiques, mais 28 répertoriés sur mon site.

LES CHANGEMENTS DE SIGNATURES

Les 200 premiers billets imprimés lors d'un changement de signatures font l'objet d'une cotation spécifique par C. Fayette.

A.24, A.44, A.56, A.102 : aucun billet retrouvé.

A.245 : 5 billets

A.270 : 4 billets

A.313 : 5 billets

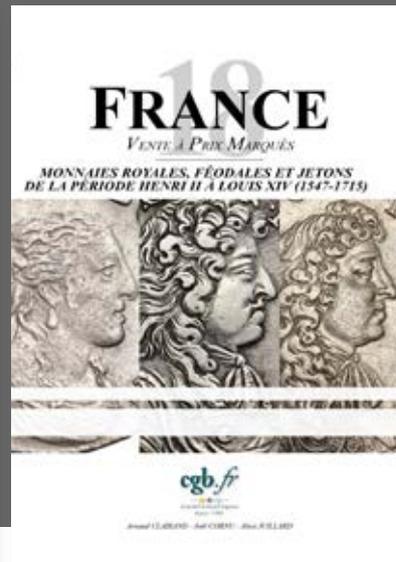
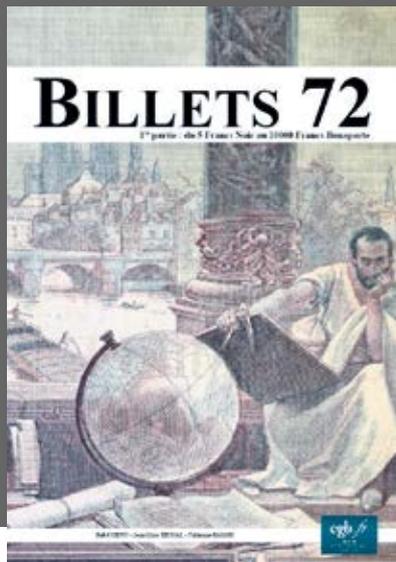
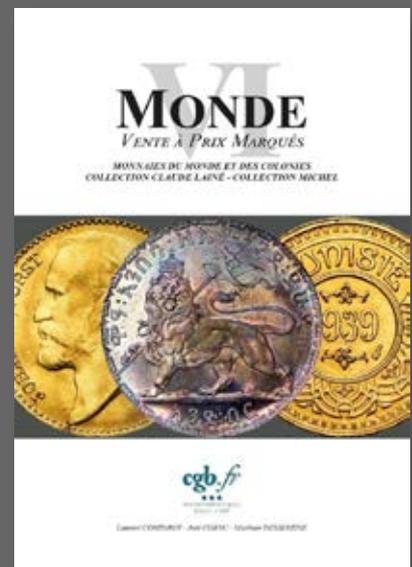
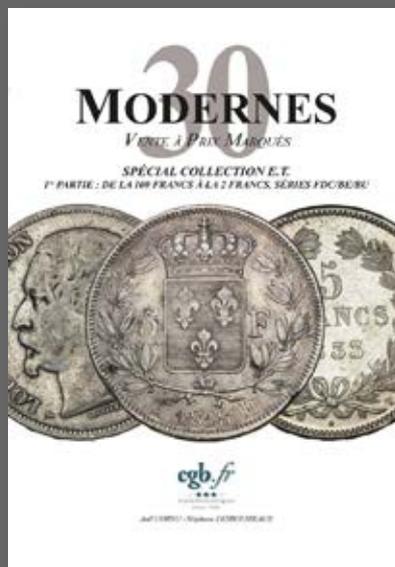
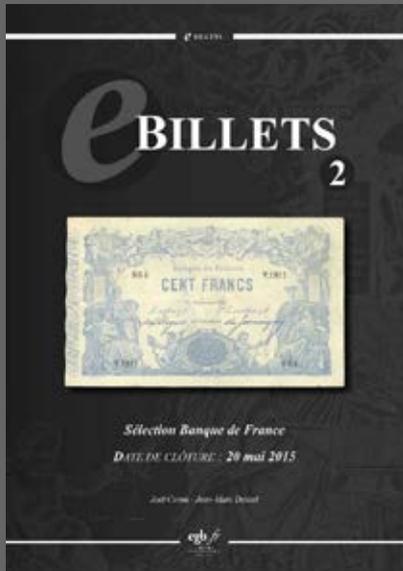
A.351 : 5 billets

A.405 : 6 billets

KAJACQUES

E.mail : kajacques@orange.fr

Site : www.kajacques.fr



Nom : Prénom : N° Client :
 Adresse :
 C.P. : Ville :
 Pays : Tél : E-mail :

eBILLETS 2, MONDE VI, MODERNES 30, BILLETS 72 et FRANCE 18
 vous seront adressés sur demande contre la somme de 5€ chacun (+5€ de frais de port)
 envoyés à cgb.fr, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - contact@cgb.fr